

Bulletin Municipal Officiel
DE LA VILLE DE
SAINT-CLOUD



Les rives de la Seine, à Saint-Cloud

PIERRE

CHEMISIER - TAILLEUR

90, bd de la République - SAINT-CLOUD - MOL. 53-15
14, av. Mal-de-Lattre-de-Tassigny - BOULOGNE - MOL. 20-56

R. BOURDOISEAU

FOURREUR

1, Place de l'Eglise

MOL. 53-85

OPTIQUE MÉDICALE

En plein centre de St-Cloud

Montures & verres correcteurs
de toutes marques

11 bis, rue Royale MOL. 42-11

Verres organiques incassables
et inrayables

Lunettes solaires · Lunettes de
protection

PHARMACIE MIGNARD

Ouverte de 9 à 13 h. et de 14 à 20 h.
Fermée dimanche et lundi matin

APRES CHAQUE BARBE, UTILISEZ

AQUA VELVA

QUI PROTEGE la JEUNESSE de VOTRE VISAGE
ET LA SANTE DE VOTRE EPIDERME

CENTRE CHIRURGICAL

Val d'Or - Saint-Cloud

14, rue Pasteur, SAINT-CLOUD — Tél. : VAL. 59-66
ETABLISSEMENT CONVENTIONNE avec la Sécurité Sociale
et de nombreuses Mutuelles (S.N.C.F., E.D.F., Gaz de France,
Fédérations mutualistes de Seine et Seine-et-Oise, etc.)

MEZILLE S. A.

Concessionnaire exclusif

ANGLIA

CONSUL 315



TAUNUS

VEHICULES U.S.A.

Puteaux - Suresnes - Nanterre - Rueil - Garches - Saint-Cloud

57, BD RICHARD-WALLACE

PUTEAUX

Téléph. : LON. 09.20

BULLETIN



MUNICIPAL

Direction-Administration :
MAIRIE DE SAINT-CLOUD

OFFICIEL

Publication trimestrielle

DANS LES QUARTIERS

Programme de Travaux 1963

I. - GENERALITES

A l'occasion du vote du budget primitif de 1963, les commissions communales ont étudié un programme de travaux répondant aux besoins impératifs actuels tout en ne surenchérisant pas outre mesure l'importance des réalisations qui se traduisent toujours par un effort fiscal supplémentaire demandé au contribuable.

La partie la plus importante du budget est réservée naturellement à la voirie qui a d'ailleurs particulièrement souffert de la *période de froid exceptionnel*.

En raison de l'importance du réseau routier communal (47 km de voies), il a dû être fait appel, en plus des cantonniers des services de la voirie, aux entreprises locales, pour essayer de réduire la gêne apportée aux usagers de la route par des intempéries inhabituelles dans la Région parisienne.

Les propriétaires riverains des voies publiques, eux aussi, ont été dépassés par les conditions atmosphériques et très peu ont pu assurer le déneigement et le déglacage des trottoirs dont ils ont réglementairement l'entretien au droit de leurs propriétés respectives.

Pour faciliter cet entretien des trottoirs, la question de l'établissement de revêtement sur l'ensemble de ceux-ci a été étudiée par les services techniques municipaux, et nous donnons, ci-dessous, un extrait du rapport présenté sur cette question.

1° *Importance des réfections ou des constructions.*

La Ville de Saint-Cloud doit entretenir 200.000 m² de trottoirs, tant sûr les voies communales que sur les voies départementales et nationales, ceux-ci étant, en effet, à la charge des communes, dans l'intérieur de l'agglomération.

La situation est actuellement la suivante:

Surface totale des trottoirs.....	200.000 m ²
Revêtements déjà exécutés:	
— Dalles et ciment rose	12.000 m ²
— Emulsion porphyrée sur béton.....	40.000 m ²
— Béton ordinaire	2.000 m ²
— Pavages	20.000 m ²
	<hr/>
	74.000 m ²
(dont 4.000 m ² en mauvais état)	
soit	70.000 m ²
RESTE A REVETIR.....	130.000 m ²

(Suite page 2)

TRIBUNE LIBRE

par M. Francis Chaveton
(Maire)

LA POLITIQUE (suite)

Dans quelle mesure nos élus se sont-ils intéressés à nous ? C'est ce que nous allons étudier rapidement.

Notre Sénateur

Examinons les circonstances où nous avons fait appel à M. Edouard Bonnefous, ancien député, et actuellement Sénateur de Seine-et-Oise. M. Bonnefous s'est toujours beaucoup intéressé au canton de Sèvres et a toujours pris une part extrêmement active à la vie locale de Saint-Cloud où il vient souvent et où il compte de nombreux amis. Il se fait un devoir de répondre exactement à toutes nos invitations et il n'est pas de cérémonies ou d'événements importants où il n'ait pris place. M. Bonnefous nous a rendu d'énormes services dans la conservation du site et la sauvegarde de St-Cloud. Il a pris une part active notamment à la défense de Brimbordon,

(Suite page 4)

*Numéro d'appel
de l'Ambulance Municipale*
(service concédé)

RENan 09-82

2° *Qualité des revêtements.*

Quatre modes de revêtement sont actuellement utilisés sur le territoire de Saint-Cloud:

- A) Pavage sur sable, joints tirés.
- B) Pavage en dalles roses posées sur sable, joints tirés.
- C) Pavage en dalles roses posées sur béton, joints tirés.
- D) Revêtement en béton de 0,10 m d'épaisseur émulsionné à 1 couche.

En dehors des grandes voies de circulation, c'est ce dernier revêtement qui est le plus utilisé comme convenant le mieux aux zones résidentielles non commerciales ni industrielles, mais il est toutefois nécessaire de redonner, tous les 4 ou 8 ans, une couche d'émulsion.

3° *Répercussions financières.*

Pour terminer les trottoirs de Saint-Cloud, en revêtement « D », il y a lieu d'envisager une dépense de 3.000.000 F.

A noter qu'aucune subvention ne peut être obtenue pour ces travaux qui ne constituent pas une dépense obligatoire.

4° *La Commune doit-elle, seule, supporter les frais de construction des trottoirs ?*

Le Code Municipal (décret du 22 mai 1957 et textes ultérieurs) précise, dans les articles 233 à 236 inclus, dans quelles conditions les frais de premier établissement des trottoirs peuvent être mis partiellement à la charge des propriétaires riverains.

La procédure est évidemment longue et compliquée, mais elle est néanmoins utilisée par certaines communes en pleine extension.

La charge de la commune ne peut être inférieure à 50 % de la dépense totale, mais il ne faut pas oublier qu'en ce qui concerne la Ville de Saint-Cloud, les bordures qui sont posées sur 95 % de la longueur des voies rentrent en ligne de compte, ce qui a pour résultat d'alourdir la charge des particuliers.

5° *Conclusions.*

La Ville de Saint-Cloud procède régulièrement, à l'occasion des remises en état des chaussées défoncées par le passage des canalisations de toute nature, à la réfection des trottoirs.

Par ailleurs, au moment du remplacement des plantations, il est également procédé à la remise en état partielle des trottoirs des avenues.

Ce n'est certes pas là une solution très spectaculaire, mais, petit à petit, le réseau se complète sans imposer de charges financières supplémentaires aux contribuables.

Nous pensons que cette manière de faire pourrait être encore améliorée en proposant aux riverains qui en feraient la demande, une participation de la commune de 50 % du montant des travaux qu'ils envisageraient de prendre à leur charge.

Cette question des trottoirs pose donc un grave problème qui sera peut-être plus facilement résolu dès que la commune n'aura plus à supporter les frais de terminaison du réseau communal d'assainissement qui doit être poursuivi en priorité et pour laquelle la commune a sollicité l'aide financière de l'Aménagement du territoire.

II. - REPARTITION DES TRAVAUX PAR QUARTIER

La Ville actuelle de Saint-Cloud est constituée de quatre quartiers distincts qui sont en réalité des extensions des anciens centres agglomérés du Vieux Saint-Cloud et des Coteaux.

Ces quartiers seront développés au fur et à mesure de l'accroissement de la population, et leurs équipements publics sont donc essentiellement variables.

C'est la raison pour laquelle l'importance des travaux projetés n'est pas identique pour chacun des secteurs considérés.

A - QUARTIER DU CENTRE.

Voirie.

a) Il va être procédé, cette année, à un élargissement de la rue Gaston Latouche à l'emplacement d'un immeuble vétuste qui vient d'être démoli. Simultanément, il sera procédé à l'aménagement d'un petit square au carrefour de la rue Gaston Latouche et de la Libération.

b) L'agrandissement de la place de la Mairie est à l'étude, une partie du jardin de l'actuel presbytère étant récupéré pour cet aménagement.

c) Un projet de liaison de la rue Hébert et de la rue des Ecoles a été étudié. Cette voie desservirait la future Ecole maternelle du Centre qui serait implantée sur des terrains à acquérir à proximité du Parc de Saint-Cloud.

Bâtiments communaux.

a) Aménagement de W.C. cour de la Mairie en remplacement de ceux qui existaient autrefois, face à l'Eglise, près du Commissariat de police.

b) Continuation des travaux de remise en état des bureaux de la Mairie et du hall d'entrée.

c) Travaux de rénovation des fresques du chœur de l'Eglise, moitié avant la période des communions, moitié pendant les grandes vacances et préalablement à la Fête du Centenaire de l'Eglise prévue pour la St Clodoald.

d) Travaux d'aménagement du Centre de Jeunesse dans les ex-locaux de la Sécurité Sociale, place G.-Clemenceau.

Bâtiments scolaires.

a) Peinture de classes aux Ecoles filles, garçons et maternelle.

b) Modification mur de l'Ecole sur rue de l'Arcade et rue des Ecoles.

c) Aménagement de W.C. intérieurs Ecole des filles.

d) Projet de remplacement des chauffages Michel Perret par un chauffage central à mazout.

B - QUARTIER DES COTEAUX ET DE LA PASSERELLE.

(entre la Seine et la ligne de chemin de fer Paris-Versailles).

Voirie.

a) Réfection de trottoirs, boulevard Sénard, entre l'avenue de Longchamp et la rue du Val d'Or.

b) Réfection de trottoirs, avenue boulevard Palissy, entre l'avenue de Longchamp et rue du Val d'Or.

c) Remise en état de l'avenue de Longchamp après travaux de construction d'une chambre à sable sur le collecteur d'égouts.

d) Pose de feux lumineux tricolores, quai Carnot, afin d'assurer les passages pour piétons à la Passerelle de l'Avre et avenue de Longchamp.

(A noter que les raccordements des voies perpendiculaires au quai Carnot seront refaites lorsque les Ponts et Chaussées auront procédé à l'élargissement de ce quai (R.N. 187).

e) Redressement de la rue des Gates Ceps et aménagement de parking sur les terrains cédés par la Caisse des Dépôts et Consignations.

f) Continuation du programme de réfection de trottoirs après remplacement des plantations de marronniers par des cerisiers de Chine.

g) Réfection trottoirs, rue du Val d'Or.

Assainissement.

Dans la prochaine tranche d'égouts en cours de préparation, il est prévu l'assainissement des voies suivantes: avenue Belmontet, avenue Duval le Camus, avenue des Vignes, une partie du boulevard Sénard et la rue Albert-I^{er}.

Bâtiments communaux.

Un projet a été présenté à l'approbation de l'autorité supérieure tendant à l'édification du Centre social, quartier de la Passerelle, sur les terrains appartenant à la Ville, entre la rue de l'Yser et le quai Carnot.

Bâtiments scolaires.

a) Peinture de classes dans les différentes Ecoles.

b) Peintures extérieures des classes provisoires de l'Ecole maternelle.

A noter que des pourparlers sont engagés pour obtenir de la SAVIEM la cession de terrains en vue de la future construction, en dur, d'une Ecole maternelle.

C - QUARTIER DU VAL D'OR.

(Limité par la ligne de chemin de fer Paris-Versailles, le Champ de courses, la rue de l'Avre et la rue de l'Aqueduc).

Voirie.

a) Continuation des trottoirs en dalles roses, boulevard de la République (côté pair) entre la rue de l'Aqueduc et l'entrée de « La Bérengère ».

b) Trottoirs (déjà commencés) rue du Mont Valérien, entre la Bérengère et la rue de l'Aqueduc.

c) Projet de parking pour voitures et espace vert, sur des terrains récemment acquis à l'administration des Domaines et sur des terrains mis à disposition par la S.N.C.F. entre la gare du Val d'Or et le carrefour Mont Valérien - République (en participation avec le district de Paris).

d) Finition chaussée, trottoirs et signalisation routière, carrefour République - Mont Valérien.

Bâtiments scolaires.

a) Transformation au mazout des chaudières de chauffage central fonctionnant aux fines de charbon au groupe scolaire du Pierrier.

b) Construction d'une nouvelle Ecole maternelle annexe au groupe Pierrier.

A signaler, à ce sujet, que la construction envisagée a nécessité l'abattage d'un certain nombre d'arbres, ce qui a suscité certaines protestations de quelques co-propriétaires des groupes d'immeubles riverains. N'oublions pas, néanmoins, que c'est pour répondre aux besoins créés par ces nouveaux groupes qu'il est nécessaire de construire une Ecole qui ne comportera que deux étages sur

rez-de-chaussée (hauteur, 10 m en partie), alors que les réalisations immobilières de la Bérengère, sises dans la même zone, présentent, par endroits, 11 étages sur rez-de-chaussée ayant également nécessité l'abattage d'importantes plantations.

A noter également, au sujet de l'abattage des arbres, que celui-ci peut être justifié par des questions de sécurité, par exemple pour la réalisation immobilière « La Caravelle », les accès de la propriété devant être libres de tout obstacle pour permettre la circulation des véhicules de secours (véhicules d'incendie, ambulance, etc.).

D - QUARTIER DE MONTRETOUT.

(Partie restante de Saint-Cloud, la plus importante à tous points de vue: superficie, longueur de voies, population, etc.).

Voirie.

a) Elargissement à 12 m de la rue de Buzenval, entre la rue Armengaud et le boulevard de la République (terrains cédés gratuitement par l'Education nationale).

b) Réfection de chaussée et trottoirs, rue des Girondins.

c) Réfection trottoirs, rue Tahère (entre rue Pigache et rue de Montretout).

d) Démarrage des travaux d'élargissement de chaussée, avenue Foch, après remplacement de la plantation actuelle trop importante (exécution partielle, côté impair entre boulevard de la République et rond-point Tissot).

Assainissement.

Les travaux prévus pour 1962/1963 vont être bientôt terminés. Il s'agissait de la rue Sévin Vincent, de la rue Edeline, de la rue des Tennerolles et de la rue Joseph Leguay.

La prochaine tranche en cours d'approbation comportera le bassin de la Porte Jaune, à savoir:

a) Rue de la Porte Jaune, entre la rue de Garches et la rue de Suresnes (voie urbaine de Garches) avec la participation financière de la Ville de Garches.

b) Rues Sevin Vincent, Tahère, Tennerolles (parties hautes).

Une autre tranche en cours d'étude réalisable en fin d'année 1963, comportera l'assainissement de la rue de Montesquiou et de la rue de Crillon.

Bâtiments communaux.

a) Etanchéité du lanterneau de la salle de gymnastique.

b) Aménagements provisoires dans le garage municipal par suite de la démolition d'une partie du garage actuel, en raison de la construction du groupe d'immeubles I.L.N. et d'un nouveau garage.

c) Construction d'une terrasse fermée sur la cour détériorée de la Caserne des Pompiers en remplacement du lanterneau actuel, ouvert à tous les vents.

d) Construction de W.C. souterrains à la Gare de Montretout en participation avec la S.N.C.F. et suppression des anciens W.C. vétustes.

Bâtiments scolaires.

a) Construction d'une clôture entre groupe scolaire et jardin de la caserne des pompiers.

b) Peinture de classes aux Ecoles filles et garçons et maternelle.

c) Réfection cours d'école.

massif boisé qui fait pendant au parc de Saint-Cloud. Il a fait campagne contre les eaux polluées de la Seine, contre la monstrueuse centralisation dans nos communes. Il a de longue date, dès 1946, demandé l'aménagement de la Place Clemenceau et la rénovation de cette partie de Saint-Cloud. A sa demande, M. Coty, alors Ministre de la Reconstruction, est venu sur place examiner les travaux à entreprendre (et qui vont peut être enfin commencer). Comme Ministre des Travaux Publics, M. Edouard Bonnefous a dégagé une partie des crédits nécessaires au démarrage d'une opération dont on peut maintenant entrevoir une solution rapide. Il a également contribué à l'amélioration des liaisons ferroviaires et routières dans notre banlieue, obtenu des trains supplémentaires sur la ligne de Versailles (un train dans chaque sens en début de matinée) fait les démarches conjointement avec les maires des communes intéressées pour l'amélioration des services d'autobus (lignes 160 - 172 - 175) amélioré et élargi la R.N. 307 entre Saint-Cloud et Rocquencourt, accéléré les travaux préparatoires de la déviation de la R.N. 10 de Sèvres, engagé le financement de la reconstruction en cours du Pont de Sèvres et le démarrage des travaux, pris la décision de créer le raccordement de Vaucresson à l'autoroute de l'ouest et à la R.N. 307 par le chemin départemental 182. Enfin, M. E. Bonnefous est intervenu maintes fois tant à l'Assemblée Nationale qu'au Sénat en faveur des communes et pour la défense des libertés locales.

Il faut noter également sur un plan de politique plus générale que M. Bonnefous s'est fait le défenseur des communes dotoirs et a contribué par ses nombreuses interventions à assurer des recettes plus substantielles à ces communes.

Notre Député

M. René Leduc, Député de la 4^e circonscription, est en même temps Maire de Meudon. A ce titre, il connaît bien les problèmes municipaux et intervient auprès des services de la Préfecture pour des questions intéressant l'administration municipale.

Nous n'avons pas eu l'occasion d'utiliser sa compétence durant son premier mandat mais nous avons le ferme espoir qu'il nous aidera dans deux affaires très importantes pour la ville de St-Cloud.

Il s'agit en premier lieu de dégager dans le parc de St-Cloud au lieu « Le Carré Saint-Jean », des terrains de sports sur cet espace qui couvre plus de 12 hectares. M. Leduc nous a assuré que les très longues négociations que nous menons depuis de nombreuses années étaient sur le point d'aboutir. D'après ces renseignements, nous n'aurions pas satisfaction totale mais au moins ces vastes espaces complètement délaissés et non plantés d'arbres seraient mis à la disposition de l'Education Nationale pour permettre l'entraînement physique et sportif des jeunes scolaires de Saint-Cloud, Garches et Marnes-la-Coquette, ce qui serait déjà un magnifique résultat.

M. Leduc a, en outre, été chargé par la Municipalité de défendre notre point de vue sur le nœud routier de la Place Clemenceau. Il devient de plus en plus impérieusement nécessaire de prévoir l'éclatement de l'autoroute et son raccordement au futur boulevard périphérique. La question du tracé et de l'emplacement d'un pont sur la Seine qui doit permettre de relier l'entrée de l'autoroute à ce boulevard périphérique ne laisse pas de nous préoccuper vivement. Ce serait en effet un dé-

sastre pour notre ville que de voir se prolonger à quelques mètres au-dessus du sol et sur une grande longueur parallèlement au quai Carnot une voie à circulation lourde, intense et rapide. Le calme de St-Cloud déjà sérieusement compromis par l'accès de l'autoroute d'une part, par les deux voies ferrées qui coupent notre ville d'autre part, serait définitivement perdu.

M. Leduc a recueilli nos suggestions et s'efforcera de faire triompher notre point de vue à la fois légitime et rationnel.

Notre Conseiller Général

Quant au Conseil général, malheureusement en Seine-et-Oise, son action se trouve réduite du fait que les dépenses d'assistance de cet immense département doritoir accaparent la majeure partie de son budget (67 %). Les ressources financières du département sont insuffisantes pour qu'il aide les communes dans des proportions assez grandes. Peut-être, si les finances départementales avaient été mieux pourvues et mieux alimentées, le département de Seine-et-Oise aurait-il pu se substituer au district en finançant de compte à demi avec le département de la Seine les grosses dépenses d'équipement de la région parisienne.

Le Conseil général se compose de 40 membres, les dernières élections ont eu lieu en juin 1961. Notre Conseiller général, M. Deveze, a été élu 2^e secrétaire par 26 voix. M. Deveze a accepté de s'occuper de l'aménagement des lotissements défectueux, de faire partie de la Commission des Sites, de l'enseignement primaire, de la bibliothèque centrale de prêts, de l'orientation professionnelle, de l'école nationale technique de Ville-d'Avray et il est le représentant du Département à l'Hôpital de Sèvres et de Saint-Cloud. Il s'est retiré de l'association départementale du tourisme au bénéfice de M. Pourtout et il a refusé de faire partie du Comité technique des transports ce qui est dommage pour Saint-Cloud dont les transports bien qu'améliorés sont encore nettement insuffisants.

Le Maire

Le Maire, les lecteurs de notre bulletin sont suffisamment informés des activités du Maire pour qu'il soit opportun de revenir sur son rôle dans la cité.

Ainsi, le lecteur aura, grâce à ce résumé des deux articles qui viennent de paraître sur la politique, compris que celle-ci est bien la science du Gouvernement des Etats et aussi celle de la direction des départements et des communes. Nous essayons de faire comprendre à nos administrés par ce bulletin quelles sont les difficultés que nous rencontrons sur notre route. Nous désirons les intéresser à la vie communale et leur montrer qu'en fin de compte la bonne politique mène au mieux être, à l'expansion économique, à l'élévation du niveau de vie.

Mais ces notions sont purement matérialistes et scientifiques et la bonne politique, en revenant à la définition de Littré, c'est aussi un art: celui de gouverner l'Etat ou la partie d'Etat dont on a la charge et cet art ne s'exerce bien que si l'on y ajoute une part d'idéal et si, ayant tenu compte des besoins matériels des populations, on se préoccupe aussi de leur instruction, de leur formation plus complète pour les amener à un niveau de civilisation supérieur. Il ne faudrait pas que notre Pays qui s'est signalé au monde par ses idées

généreuses cesse, comme on pourrait le craindre, d'être le flambeau que personnifie la statue de la liberté à l'entrée du port de New York.

C'est pourquoi celui, qui, dans la conversation privée, s'écrie: « moi, je ne fais pas de politique » a tort. De même a tort, celui qui ne prend pas part aux consultations électorales.

L'abstentionniste fait en effet le jeu des extrêmes en ne participant pas au choix de ses représentants et manque ainsi à son devoir le plus élémentaire.

Peut-être le mot politique a-t-il subi une déformation dans l'esprit de beaucoup. Nombreux sont ceux qui

pensent que la politique cache des combinaisons plus ou moins machiavéliques destinées à profiter aux dirigeants.

Cette confusion sur la signification d'un mot est fréquente de nos jours. Ne laissons pas le mot politique perdre sa valeur; songeons que la bonne politique doit nous permettre l'organisation rationnelle désormais possible avec le niveau technique que nous avons atteint. La politique doit nous conduire aux grandes réformes et à la nouvelle organisation de notre planète pour l'accession à un monde meilleur.

LE BUDGET 1963

PREAMBULE DU RAPPORT DU MAIRE SUR LE PROJET DE BUDGET PRIMITIF 1963

Années	Valeur du centime	Nombre de centimes	Budget global	Section ordinaire	Montant de la dette	Observations
1958	82,53	9.543 (1)	3.012.450,56	2.557.391,98	3.224.478,04 (1)	(1) Taxe de voirie non comprise
1962	100,30	17.414	5.191.558,91	4.532.659,91	5.514.332,05	Taxe de voirie incorporée
1963	104,90	19.402	5.630.618,80	5.100.185,60	5.813.049,40	Taxe de voirie incorporée

Pourcentage d'augmentation par rapport	à 1958	à 1962
Valeur du centime	27,12 %	4,46 %
Nombre de centimes	100,31 %	11,41 %
Volume global du budget	86,91 %	8,45 %
Section ordinaire	99,42 %	12,52 %
Charge de la dette	80,27 %	5,40 %

Les données de ce tableau démontrent l'importance de l'effort fiscal demandé depuis cinq ans aux habitants de Saint-Cloud pour assurer dans de meilleures conditions le fonctionnement des services publics municipaux et pour développer les investissements rendus le plus souvent nécessaires par la croissance continue de la population. Rappelons que le recensement de 1962 fait apparaître une progression de l'ordre de 29,38 % par rapport à celui de 1954 (26.746 habitants au lieu de 20.671 habitants) chiffre considérable puisqu'il égale celui du département de Seine-et-Oise. Cette poussée démographique a donc tout naturellement des répercussions financières, aussi bien positives en provoquant une

augmentation continue de la valeur du centime que négatives par l'importance des travaux neufs qu'elle entraîne pour l'équipement de nouveaux quartiers.

Il s'agit de réaliser un équilibre entre les besoins qui restent considérables et les ressources qui ne sont pas encore à la mesure de ceux-ci. Le projet de budget présenté pour 1963 a été réalisé dans le même esprit que ceux de ces dernières années et tend à assurer au maximum l'intégralité des dépenses de fonctionnement prévisibles pour affecter les disponibilités du budget supplémentaire à des travaux neufs qui ne nécessitent pas le recours à l'emprunt.

Chapitre	Recettes	Evaluations portées au Budget de 1962.
I. — Produit des centimes	2.035.218,37	1.746.547,71
II. — Taxes et autres impositions perçues en vertu de rôles	541.100,00	514.500,00
III. — Taxes et impositions perçues en vertu de titres de recettes	1.631.000,00	1.481.000,00
IV. — Taxes, droits et rémunérations pour services rendus	317.600,00	288.100,00
V. — Produits des services à caractère industriel et commercial exploités en régie	13.000,00	27.000,00
VI. — Produit des concessions des services publics	104.000,00	84.000,00
VII. — Revenus ordinaires du patrimoine ..	83.806,30	37.791,30
VIII. — Répartitions faites par l'Etat - Aide financière des autres collectivités ...	340.660,93	319.420,90

IX.	— Recettes ordinaires diverses	33.500,00	34.000,00
X.	— Produits antérieurs	300,00	300,00
TOTAL DE LA SECTION ORDINAIRE		5.100.185,60	4.532.659,91
XII.	— Produit des emprunts à réaliser	320.000,00	520.000,00
XIV.	— Aliénation de biens meubles	Néant	10.000,00
XVI.	— Recettes extraordinaires diverses	102.230,10	107.367,10
XVIII.	— Prélèvement sur recettes ordinaires	108.203,10	21.531,90
TOTAL DE LA SECTION EXTRAORDINAIRE		530.433,20	658.899,00
TOTAL DE LA SECTION ORDINAIRE		5.100.185,60	4.532.659,91
TOTAL DES RECETTES		5.630.618,80	5.191.558,91

Dépenses

Chapitre			
I.	— Administration générale - Personnel ..	642.300,00	549.650,00
II.	— Administration générale - Matériel ..	81.600,00	75.600,00
IV.	— Police - Personnel	12.035,70	11.435,85
VI.	— Sécurité - Personnel	14.200,00	14.200,00
VII.	— Sécurité - Matériel	41.300,00	41.100,00
VIII.	— Salubrité et Santé - Personnel	12.250,00	11.450,00
IX.	— Salubrité et Santé - Matériel	55.620,00	51.120,00
XIII.	— Voirie - Personnel	489.000,00	466.500,00
XIV.	— Voirie - Matériel	652.264,00	584.264,00
XVII.	— Services à caractère industriel et commercial	405.200,00	391.300,00
XVIII.	— Propriétés communales - Personnel ..	144.500,00	130.000,00
XIX.	— Propriétés communales - Matériel ..	255.350,00	228.300,00
XX.	— Enseignement - Personnel	241.800,00	235.800,00
XXI.	— Enseignement - Matériel	367.400,00	286.500,00
XXII.	— Education Physique et Sports - Personnel	58.460,00	49.460,00
XXIII.	— Education Physique et Sports - Matériel	29.600,00	28.500,00
XXIV.	— Travail et chômage	2.500,00	2.500,00
XXV.	— Aide Sociale - Prévoyance et Famille - Personnel	126.600,00	140.000,00
XXVI.	— Aide Sociale - Prévoyance et Famille - Matériel	334.210,00	286.260,00
XXVII.	— Aide Sociale - Prévoyance et Famille - Contingents	172.356,03	147.531,92
XXVIII.	— Subventions	99.840,00	97.850,00
XXIX.	— Bibliothèque - Beaux-Arts et cérémonies	107.650,00	79.300,00
XXX.	— Dépenses ordinaires diverses	30.958,76	29.321,30
XXXI.	— Dépenses imprévues	2.410,00	2.500,00
XXXII.	— Service des annuités d'emprunts et d'engagements à long terme	610.578,01	568.184,94
XXXIII.	— Charges antérieures	2.000,00	2.500,00
XXXIV.	— Prélèvement pour dépenses extraordinaires	108.203,10	21.531,90
TOTAL DES DEPENSES ORDINAIRES		5.100.185,60	4.532.659,91
XXXV.	— Acquisitions mobilières	5.500,00	22.500,00
XXXVII.	— Travaux neufs et grosses réparations	517.933,20	629.899,00
XXXVIII.	— Dépenses diverses extraordinaires ..	7.000,00	6.500,00
TOTAL DES DEPENSES EXTRAORDINAIRES ..		530.433,20	658.899,00
RAPPEL DES DEPENSES ORDINAIRES		5.100.185,60	4.532.659,91
TOTAL GENERAL		5.630.618,80	5.191.558,91

Etat de la Dette

Annuités à payer au cours de l'exercice	610.578,01
Dette en capital au 1 ^{er} janvier 1963	5.813.049,40

PENSEZ A VOS PASSEPORTS

Clodoaldiens, voici venir la période des vacances.

Pour nombre d'entre vous qui se proposent de les passer à l'Etranger, un passeport sera nécessaire.

N'attendez pas pour le demander, le moment du départ.

La validité de 3 ans qui a été donnée à ces titres de voyage vous permet d'être prévoyants sans qu'il en résulte pour vous le moindre inconvénient.

En déposant un mois au moins à l'avance, votre dossier au Commissariat de Police, vous éviterez l'affluence des périodes de départ, les délais supplémentaires résultant obligatoirement de l'abondance considérable des demandes et, partant, la crainte de voir votre voyage retardé.

EN DIRECT AVEC MONSIEUR LE MAIRE

Je suis un vieux Clodoaldien. Voici bien des années, je suis venu habiter une rue tranquille de Montretout. J'aime la cité. Je me plais, le soir, en rentrant du travail, à flâner au long de ces rues tranquilles, surtout au printemps où l'air est embaumé et où le regard ne se lasse pas de contempler les jardins en fleurs. J'ai le sentiment de vivre avec ma commune, mais je la vois grandir avec inquiétude, j'aime qu'elle s'embellisse, qu'elle soit propre. Je contemple quelquefois, avec tristesse, certaines constructions mal venues, trop hautes, pas assez aérées. Bien souvent, je me demande que fait la Municipalité! Pourquoi les services municipaux ne sont-ils pas plus actifs, pourquoi n'apporte-t-on pas telle ou telle amélioration?

Certaines de ces questions, je suis allé les poser à Monsieur le Maire. C'est cet entretien que je voudrais vous rapporter.

— Bonjour, Monsieur le Maire, je suis un de vos administrés, je m'intéresse à la vie de notre commune. Etant d'un naturel curieux, je me permets de venir vous trouver pour vous poser quelques questions.

— Cher Monsieur, vous avez parfaitement raison. Nous essayons bien de renseigner de notre mieux les Clodoaldiens sur les réalisations que nous faisons, sur les projets d'avenir et sur les difficultés que nous rencontrons, mais il est beaucoup plus aisé de s'expliquer de vive voix. Je suis donc à votre disposition pour répondre de mon mieux à vos questions.

— Je sais, Monsieur le Maire, que nous avons eu, cette année, un hiver très rigoureux et cela a été pitié de voir dans quel état se sont trouvés nos rues, trottoirs enneigés et verglacés, certaines chaussées transformées en véritables patinoires. Je pense, entre autres, à la rue de l'Aqueduc, à la rue de la Porte Jaune, à la rue du Calvaire. Ne croyez-vous pas qu'un effort plus grand aurait pu être fait pour remédier à cet état de choses?

— Nous avons eu, en effet, cette année, un hiver assez exceptionnel!

Je voudrais d'abord vous faire connaître l'effort qu'a accompli le personnel de voirie, effort dont les Clodoal-

diens ne se rendent certainement pas compte. Je crois que, loin de faire des reproches, on peut adresser des félicitations à ce personnel pour la tâche réalisée. Pour vous donner une idée de cet effort, je voudrais vous citer quelques chiffres que j'ai là. Savez-vous qu'au cours de l'hiver, il a été chargé sur camions et porté à la décharge 1000 tonnes de glace et de neige, qu'il a été répandu, sur l'ensemble de nos chaussées et de nos trottoirs, 60 tonnes de sel, 600 m³ de sable et de mâchefer? Cela représente, de la part du personnel, un certain nombre d'heures dans le froid, les jours de semaine comme les jours fériés, pour permettre à la circulation de ne jamais être interrompue.

En ce qui concerne votre question, je crois que, pour y répondre, elle doit être examinée sous deux aspects:

Tout d'abord, les trottoirs: Savez-vous que chaque riverain est en quelque sorte responsable du trottoir qui est devant son habitation? Il doit le balayer et, en cas de neige et de verglas, il doit le nettoyer et répandre du sel ou des cendres, si cela est nécessaire. Si certains trottoirs étaient impraticables cet hiver, c'est donc la négligence des riverains qu'il faut incriminer.

Par contre, l'entretien des chaussées incombe au service de voirie. C'est déjà une lourde tâche. Saint-Cloud comporte environ 47 km de voies, et il est certain qu'en cas de neige ou de verglas, la totalité des rues ne peut pas être dégelée par le sel ou sablée en même temps. Nos équipes effectuent donc leur travail dans un ordre établi à l'avance en commençant par les voies à grande circulation et les voies les plus dangereuses, par exemple: le boulevard de la République, la rue Dailly, la rue Coutureau, la rue du Calvaire, la passerelle du chemin de fer (accès de gare et voies empruntées par les bus). Si l'on tient compte que, souvent, après une journée d'efforts, il faut recommencer le lendemain le travail à cause de nouvelles chutes de neige, cela explique que certaines rues de Saint-Cloud peu fréquentées sont souvent sablées avec deux ou trois jours de retard.

Enfin, vous avez attiré tout à l'heure mon attention sur certaines rues de Saint-Cloud qui sont transformées en véritables patinoires. Cela est lié au problème des égouts. C'est parce que ces rues ne comportent pas encore d'égouts et que les riverains déversent leurs eaux ménagères dans les ruisseaux, que l'on peut voir ce spectacle navrant.

Vous connaissez sans doute l'effort tout particulier que, depuis de nombreuses années, les différentes Municipalités que j'ai présidées ont fait pour compléter notre réseau d'égouts. De 1953 à 1960, ce sont 12 km de nos voies sur un total de 47 km, soit 25 %, qui ont été équipées. Le Conseil Municipal actuel a bien voulu me suivre pour intensifier notre effort. De 1960 à 1963, nous avons investi 900.000 F (1963) pour environ 6 km de voie équipés. Nous nous occupons actuellement d'obtenir un emprunt de 1.200.000 F auprès de l'aménagement du territoire pour achever ces travaux d'égouts en 1963 et 1964. Nous arriverons ainsi au bout de nos peines, alors seulement, le problème des glaces dans les rues de Saint-Cloud ne sera plus qu'un mauvais souvenir.

— Monsieur le Maire, je vous remercie de ces renseignements qui me font mieux comprendre les difficultés que vous rencontrez l'hiver mais, malheureusement, on peut dire que, pendant les autres saisons, nos trottoirs ne sont pas beaucoup plus praticables: boue, flaques d'eau,

trous, rendent les promenades dans Saint-Cloud très fatigantes.

— Croyez également que l'état des trottoirs est une des préoccupations de la Municipalité, mais, avant de parler d'un problème, il faut en connaître les données.

Savez-vous que la ville de Saint-Cloud, qui est vraiment très étendue, possède 200.000 m² de trottoir ? Or, sur cette superficie, à l'heure actuelle, malgré un programme normal chaque année, 70.000 m² seulement sont à peu près en bon état. Il faut donc procéder à la réfection d'environ 130.000 m². Si l'on prend un prix moyen de réfection de trottoir pour un pavage ordinaire, ce prix, fournitures et main-d'œuvre, ressort à environ 30 F du m². C'est donc une somme de 3.900.000 F (1963) qu'il faudrait trouver pour refaire rapidement les trottoirs et encore, je ne compte pas, dans ce total, les travaux d'entretien qu'il faut exécuter chaque année pour maintenir le bon état.

Il ne peut être question d'investir rapidement une telle somme qui correspond à plus des trois-quarts d'un budget annuel communal. Là également, comme pour les égouts, ce sera un travail de longue haleine. Cependant, déjà cette année, le programme que nous avons l'intention de réaliser sera plus important que celui des autres années. Toutefois, la question n'ayant pas encore été débattue au Conseil Municipal, vous permettrez que j'en garde la primeur pour celui-ci.

Voyez, Monsieur, dans l'administration d'une commune, le budget doit permettre de répondre à tous les besoins urgents, faire des égouts, refaire des rues et des trottoirs, aménager des parkings, construire des écoles, etc.

Il doit y avoir également, comme dans un budget familial, une toute petite part de superflu qui servira à embellir la ville, à créer des jardins. Mais nous, administrateurs, comme le père de famille, nous devons être patients et prévoyants et travailler pour l'avenir.

Mon entretien est terminé, mais je reviendrai voir Monsieur le Maire, car j'ai d'autres questions à lui poser.

AVIS AUX SOCIÉTÉS

Le Centre Culturel et Artistique, ainsi que la Salle Municipale des Fêtes, seront, à partir du MARDI 16 AVRIL, fermés chaque mardi pour permettre d'assurer le repos hebdomadaire du gardien.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Liste d'achats récents

I) Parmi les livres :

- Y. BERGER : *Le Sud.*
- A. LANGFUSS : *Les bagages de sable.*
- R. BARJAVEL : *Colom la Lune.*
- N. VEDRES : *La fin de Septembre.*
- P. MINOT : *Sous les vergues.*
- J. MONTAURIER : *Comme à travers le feu.*
- C. ANDRY : *Derrière la baignoire.*
- C. CASSOLA : *La Ragazza.*

Maurice SCHUMANN : *Le rendez-vous avec quelqu'un.*

A. de WISMES : *Ainsi vivaient les Français.*

J.-R. TOURNOUX : *L'Histoire secrète.*

J. RENOIR : *Renoir.*

Marian ANDERSON : *Ma vie... ma voix.*

A. LANOUX : *Bonjour, M. Zola.*

Maurice ARAGON : *Histoire parallèle U.S.A. - U.R.S.S.*

P. ERLANGER : *Cinq Mars.*

A.-F. PONCET : *Au fil des jours.*

Otto de Habsbourg : *L'Extrême-Orient n'est pas perdu.*

II) Pour les Disques :

BEETHOVEN : 10 sonates pour piano et violon, par OBORINE et OISTRAK.

BRAHMS : Requiem allemand.

HAENDEL : La Création.

RAVEL : Concerto pour piano (Marguerite LONG).

F. POULENC : Concerto champêtre. - Concerto pour 2 pianos.

BELA BARTOK : Concerto pour piano. - Rapsodie pour piano (Gesa AUDA).

Divers disques pour enfants.

STEGLITZ FAIT DON DE LIVRES À LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

La Bibliothèque Municipale a ouvert ses rayons pour recevoir un don, très bien venu, de livres en provenance de Steglitz, district de Berlin. Ceux-ci ont été envoyés à la Ville par M. le Maire Peter Bloch.

Ces livres couvrent un grand nombre de sujets, y compris l'art et l'architecture, des livres de voyages et des ouvrages des auteurs les plus modernes, romanciers ou biographes.

Un grand nombre des ouvrages sont superbement illustrés, à la fois par des reproductions de peintures et par des photographies.

Berlin Steglitz est lié de près à Bad Godesberg et à Maidenhead, les deux premières villes étant devenue associées au temps du pont aérien sur Berlin des années 1947-48. C'est pendant la visite que notre maire fit en Allemagne l'année dernière qu'il a été présenté à M. Bloch.

REPAS DE L'AMITIÉ

C'est le dimanche 28 avril qu'aura lieu, cette année, notre traditionnel « Repas de l'Amitié ».

Tous les habitants de Saint-Cloud, âgés de 65 ans au moins, y sont cordialement invités et les personnes qui sont dans l'impossibilité de se déplacer recevront un colis à domicile.

Les inscriptions, tant pour les repas que pour les colis, seront reçues à la Mairie (1^{er} Bureau), du 25 mars au 20 avril inclus, sur présentation du livret de famille ou de la carte nationale d'identité.

AVIS

Les abonnés aux concessions d'eau délivrées par l'Etat dans l'étendue du Domaine des Eaux et Fontaines de VERSAILLES, MARLY et SAINT-CLOUD, sont informés que, par décision interministérielle du 26 décembre 1962, concertée entre le Ministre des Finances et le Ministre d'Etat chargé des Affaires Culturelles, les prix de vente de l'eau sont fixés comme suit à partir du 1^{er} JANVIER 1963 :

TARIF GENERAL : 0,47 F le mètre cube.

TARIF REDUIT : 0,43 F le mètre cube.

Ce tarif réduit s'entend pour les concessions à destination agricole, industrielle, commerciale ou de service public, qui comportent chacune un minimum de perception annuel correspondant à une fourniture journalière de 5 m³.

NOTE SUR LES ARRETS D'EAU DU FAIT DU GEL

Si plusieurs abonnés du Service des Eaux et Fontaines de Versailles, Marly et St-Cloud ont été, ces temps derniers, privés d'eau pendant une durée variable mais, dans certains cas, assez longue, cette situation n'a malheureusement été spéciale ni à St-Cloud ni aux communes desservies par le Service des Eaux de Versailles, mais générale dans les différents secteurs de distribution d'eau de la région parisienne.

Du fait de la longueur vraiment exceptionnelle de la période du froid, le sous-sol a gelé jusqu'à une profondeur absolument inhabituelle et a ainsi atteint des branchements et même certaines conduites, alors qu'établis à une profondeur de 80 cm à 1 m, ceux-ci sont normalement à l'abri du gel. Dans les conduites il y a, en général, toujours un certain débit, quoique faible, pendant la nuit, ce qui évite à l'eau de prendre en masse; il n'en est pas de même dans les branchements de plus petit diamètre et où le débit d'eau est pratiquement nul pendant la nuit.

Même après le réchauffement de la température, le sous-sol ne dégèle que lentement; aussi l'écoulement d'eau dans les branchements ne se rétablit qu'au bout de quelques jours, voire quelques semaines. Certaines fois même, le sous-sol continue à geler alors que le sol lui-même dégèle et des branchements se trouvent ainsi pris plusieurs jours après le début du dégel.

Il convient aussi de rappeler que le Service des Eaux ne perçoit pas de taxe annuelle d'entretien des branchements, ceux-ci sont la propriété des abonnés qui ont donc à leur charge, non seulement les frais de leur établissement mais aussi ceux d'entretien, de modification et de réparation. Certains branchements, spécialement parmi les plus anciens qui possèdent encore des regards de jauge, ne sont pas assez profonds et gèlent de ce fait facilement. Il appartient aux propriétaires de les faire modifier.

Différents procédés ont été essayés par les distributeurs pour dégeler le branchement; le Service lui-même a pu en dégeler quelques-uns; mais aucun procédé n'est facile d'emploi ni sûr quant au résultat. Néanmoins, la question est étudiée attentivement. Il faut par ailleurs ensuite laisser couler un filet d'eau régulièrement nuit et jour, sinon le branchement regèle aussitôt puisque la terre environnante est gelée. Le réglage d'un robinet pour assurer un filet d'eau permanent n'est pas toujours très commode.

Il n'est pas possible de prévoir dans le cas de gel des

branchements, des points d'eau de secours comme en cas de travaux ou de réparations sur les conduites. D'abord, il y a la dispersion; en outre, un robinet sur un col de cygne placé sur une bouche de lavage gèlerait lui aussi aussitôt et une citerne mobile comme celle des pompiers ne pourrait non plus demeurer à poste fixe sans geler elle aussi.

Les normes admises pour les profondeurs des conduites et branchements dans la région parisienne tiennent compte de la situation climatologique de celle-ci, mais une période aussi longue de froid, heureusement exceptionnelle, a eu dans l'économie générale des répercussions nombreuses dont celle sur les branchements d'eau a été ressentie malheureusement par plusieurs abonnés.

PREPARATION PREMILITAIRE GRATUITE

Les jeunes gens intéressés par ces cours sont informés que le Conseil Municipal a accordé une subvention à l'Association sportive du lycée de garçons pour l'organisation de la préparation prémilitaire, ouverte à tous les futurs appelés de Saint-Cloud.

Se renseigner au lycée de garçons de Saint-Cloud auprès de M. CAENEN, professeur d'éducation physique qui dirige les cours.

LA COLONIE DE VACANCES DE CHARBONNIERE

Située dans un cadre charmant, à proximité de la Loire, entourée d'un splendide parc de 15 hectares et de 125 hectares de bois, de vastes communs dans lesquels sont aménagées des douches et des salles de jeux en cas de mauvais temps: voilà ce qu'est la colonie municipale de Charbonnière.

Le domaine se trouve à 8 km d'Orléans, sur la route reliant cette ville à Pithiviers.

Que trouvent nos enfants dans ce beau château? non des dortoirs comme on les conçoit habituellement, mais des chambres à coucher collectives avec box de surveillance, non des réfectoires, mais des salles à manger où ils sont placés par tables de quatre. Le service est fait non pas dans du matériel de fortune, assiettes en fer, gobelets en métal, comme cela se rencontre souvent, mais bien dans des assiettes de faïence, verres, carafes, etc.

Le Conseil Municipal a toujours désiré avant tout donner à cette colonie le caractère vraiment familial dans lequel se plaisent nos enfants bien qu'éloignés de leurs parents.

Le personnel d'encadrement (moniteurs, monitrices, infirmières) est choisi avec soin et en nombre suffisant. Un régisseur assure le ravitaillement et, grâce à une alimentation saine et substantielle, nos enfants reviennent avec de belles joues. Un directeur ayant des connaissances spéciales, veille à la bonne marche de la colonie. Un médecin est attaché à l'établissement et des infirmières donnent des soins aux enfants dont l'état le nécessite. Les parents peuvent donc, en toute tranquillité, nous confier leurs enfants.

Nous pouvons indiquer aux parents que le prix de séjour à la colonie tient compte du « bon vacances » de la Caisse d'Allocations familiales.

BAREME

par jour et par enfant

Quotient familial allant jusqu'à	F
150 F par mois	5
Quotient familial allant de:	
151 à 200 F par mois.....	6
201 à 250 F par mois.....	7
au-dessus de 251 F par mois.....	8,50
pour les enfants étrangers à St-Cloud.....	8,50

La colonie n'est pas mixte: la première période, allant du vendredi 5 juillet au mardi 6 août, est réservée aux garçons, et la seconde période, qui va du vendredi 9 août au mardi 10 septembre, aux filles.

Pour permettre à la Municipalité de prendre toutes dispositions, dès à présent, il convient qu'elle connaisse le nombre d'enfants, garçons et filles qui fréquenteront cet été la colonie de vacances. Il est donc demandé aux parents qui désirent envoyer leurs enfants à cette colonie, de vouloir bien remettre à la Mairie, 1^{er} Bureau, leur demande d'inscription avant le 1^{er} juin 1963.

Les enfants sont admis de 6 à 14 ans. Les petits garçons jusqu'à 11 ans sont pris à la session filles.

Nous avisons les familles qu'une visite médicale sera obligatoire ainsi que la vaccination antidiphtérique.

CREATION DE CLASSES DE PERFECTIONNEMENT

Nous avons le plaisir d'informer les personnes intéressées que Monsieur l'Inspecteur d'Académie de Seine-et-Oise a fait droit à la demande du Conseil Municipal sollicitant la création de deux classes de perfectionnement. En conséquence, ces classes (une de garçons, une de filles) ouvriront à la rentrée du 15 septembre 1963 aux écoles du Groupe du Centre.

Nous rappelons que ces cours sont destinés aux enfants retardés dans leurs études par différents motifs. Les familles qui désireraient y voir accueillir leur enfant sont priées de se faire inscrire à la Mairie, 4^e Bureau: ils recevront une convocation pour le présenter devant une commission médico-scolaire.

CLASSE DE NEIGE

La classe de neige n'est pas une colonie de vacances d'hiver, comme l'on est tenté de le croire et encore moins un centre aéré pour les enfants débiles ou malades. Il s'agit de permettre à tous les enfants d'une classe de partir faire un séjour d'un mois en montagne, accompagnés autant que possible de leur instituteur. Leurs activités se partagent entre le travail scolaire le matin et les jeux et sports l'après-midi, notamment l'initiation à la pratique du ski. L'âge le plus favorable est 11-12 ans où les enfants gagnent de meilleures conditions physiques qui leur permettent de poursuivre leurs études avec des chances de succès accrues.

Aussi, la Ville de Saint-Cloud a-t-elle cette année, pour la première fois, envoyé une classe de l'école de garçons Centre à Meribel-les-Allues (Savoie). L'expérience a été pleinement satisfaisante et sera renouvelée et étendue pour la saison 1963-1964.

Remercions M. CORDONNERY, instituteur de l'école de garçons, pour le grand dévouement avec lequel il s'est occupé de ses élèves, allant souvent au-delà de sa mission pour le plus grand profit des enfants.

ECHANGE DE LOGEMENTS

N° 114 - ECHANGERAIT :

Appartement 4 grandes pièces plus cuisine (surface 110 m²), au 123, bd Bessières, près Porte de Clichy.

CONTRE :

Une villa 6 pièces si possible plus cuisine Saint-Cloud ou environs.

S'adresser 128, rue Tahère à Saint-Cloud.

N° 116 - ECHANGERAIT :

4 pièces, cuisine, salle de bains, chauffage central, téléphone, ascenseur, 2^e étage. Loyer mensuel 400 Francs situé à Grenoble.

CONTRE :

Similaire ou petit villa à Saint-Cloud.

N° 117 - ECHANGERAIT :

5 pièces, cuisine, salle de bains, chauffage central, 1^{er} étage, superficie 80 m², Villeneuve-le-Roi (Seine-et-Oise).

CONTRE :

3 ou 4 pièces, confort, à Saint-Cloud.

N° 118 - ECHANGERAIT :

Garage (en location), pour 2 voitures, eau, électricité (force), cour fermée de 80 m².

3, rue Datan, Saint-Cloud - Téléphone : OBS. 20-93.

CONTRE :

Local artisanal équivalent, même région.

ERRATUM

Une regrettable inversion lors de la mise en page concernant le voyage à Bad Godesberg d'élèves du Lycée de St-Cloud conduit par M. Royer, Professeur, a rendu incompréhensible toute une partie de cet article. Nous exprimons à nos lecteurs nos regrets pour cet incident indépendant de notre volonté.

PHOTOGRAPHIES DANS LES ECOLES PUBLIQUES

Les parents sont chaque année sollicités d'acheter des photographies réalisées dans les écoles publiques par des professionnels agréés par l'Académie de Seine-et-Oise, et, naturellement, toute liberté est laissée aux parents pour acquiescer ou non l'épreuve qui leur est offerte.

La Mairie a été avisée que des photos individuelles étaient prises dans ces mêmes conditions, voire même des séries utilisables pour cartes d'identité.

Il est porté à la connaissance des parents d'élèves que ceux-ci ne sont aucunement tenus de laisser photographier ou acheter les photographies individuelles de leurs enfants faites dans les écoles. La mairie décline toute responsabilité puisqu'elle n'est pas appelée à donner son autorisation.

DEPARTS ET MUTATIONS

M. René HUSSENET, chef du service de la comptabilité à la Mairie, quitte son poste en faisant valoir ses droits à la retraite.

Depuis 30 ans au service de la Ville, M. HUSSENET, agent dévoué, appartient à une ancienne famille clodoaldienne très estimée. Nous lui souhaitons une longue et heureuse retraite.

Les employés communaux, lors d'une cérémonie confraternelle que Monsieur le Maire avait bien voulu présider, lui ont témoigné leur sympathie en lui offrant divers cadeaux.

**

M. Roger Clergerie, Receveur-Percepteur de St-Cloud a été appelé à des fonctions plus importantes, puisqu'il est désormais nommé Trésorier Principal de la Ville de Boulogne-Billancourt. Cet avancement, amplement mérité, nous a privé d'un agent de l'Etat particulièrement compréhensif et qui, lors de son passage à St-Cloud a toujours accompli sa tâche ingrate avec beaucoup d'urbanité. Aussi, M. le Maire, entouré des membres de la Municipalité et du Conseil Municipal ainsi que de nombreux fonctionnaires de notre Ville a tenu à remettre un souvenir à M. Clergerie, en témoignage de l'estime et de l'amitié de tous ceux qui l'ont connu.

Nous savons désormais que son successeur est nommé et nous souhaitons à M. Chauveau, muté de Rouen à St-Cloud, notre plus cordiale bienvenue.

**

Nous avons également appris le départ de M. le Maréchal-des-Logis-Chef Serge Morin, Chef de la Brigade de Gendarmerie de St-Cloud, qui a pris sa retraite. Au cours des quelques années qu'il a passées parmi nous, M. Morin avait fait preuve de beaucoup de tact dans la difficile mission qui lui était impartie, souvent trop ignorée du public, particulièrement dans les villes.

Nous lui souhaitons une agréable retraite.

**

Au moment de l'impression de ce bulletin, nous apprenons le départ de M. Robert Gasgnon, préposé des Pompes Funèbres Générales, qui reçoit son avancement en étant muté à Chantilly.

M. Gasgnon, en dehors de ses activités professionnelles, avait su se créer de nombreuses et solides amitiés dans notre cité, notamment dans le quartier du Centre où il demeurait. Il s'intéressait à plusieurs groupements et associations et apportait son concours le plus dévoué lors des diverses fêtes et cérémonies organisées. C'est donc avec beaucoup de regret que nous le voyons s'éloigner de St-Cloud où il ne laissera que des souvenirs sympathiques.

DECORATIONS

LEGION D'HONNEUR

Au grade d'Officier:

Mme Tiphaine Lucas-Macdonald, née deBoisboissel, 4, avenue de Nancy, par décret du 3 novembre 1962, au titre de la Défense Nationale.

Au grade Chevalier:

M. Roger Klimovitsky, 14, rue du 18-Juin, ex-Lieutenant RIF-DR, par décret du 3 novembre 1962.

MEDAILLE D'HONNEUR DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

Par arrêté du 20 janvier 1963:

M. Raymond d'Hooghe, 26 bis, rue Ferdin.-Chartier.
M. Michel Lacire, 19, rue du Calvaire.
M. Pierre Segurier, 56, rue Gounod.
M. Claude Flohic, gendarme, 1^{re} Légion de Gendarmerie à St-Cloud.

PALMES ACADEMIQUES

Premier Ministre :

Au grade de Chevalier:

Mme Tomiche, née Nadia Dagher, à St-Cloud: services rendus à l'Education Nationale.

Ministère des Finances et des Affaires Economiques

Au grade d'Officier:

M. René Verny, à St-Cloud: services rendus à l'Education Nationale.

Au titre du Département de Seine-et-Oise

Au grade d'Officier:

M. André Marie, à St-Cloud, services rendus aux œuvres scolaires et post-scolaires.

M. Henri Poulenard, à St-Cloud, services rendus à la formation professionnelle.

Nos félicitations aux nouveaux promus ou décorés.

Admission au bénéfice de la Sécurité Sociale des Orphelins de Guerre titulaires de l'allocation spéciale aux enfants infirmes (Art. L.54-6° alinéa du Code des Pensions Militaires d'Invalidité et des Victimes de Guerre).

Conformément à l'instruction interministérielle du 28 novembre 1962, les Orphelins de Guerre *atteignant l'âge de 20 ans*, titulaires de l'allocation spéciale allouée aux enfants infirmes, en application de l'article L.54, 6° alinéa du Code des Pensions Militaires d'Invalidité et des Victimes de Guerre, sont désormais, à dater du 1^{er} janvier 1963, admis au bénéfice de la Sécurité Sociale au même titre que les Orphelins majeurs infirmes et incurables, pensionnés au titre de l'article L.57 du Code sus-visé.

Les demandes d'immatriculation doivent être formulées auprès du Service Départemental de l'Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre de la résidence des intéressés.

Les Orphelins de Guerre susceptibles de bénéficier de ces mesures doivent être signalés aussitôt que possible au Service Départemental des Anciens Combattants et Victimes de Guerre, 1, rue d'Anjou, à Versailles qui procédera sans retard à l'instruction réglementaire de la demande d'immatriculation à la Sécurité Sociale.

Bien entendu, ces dispositions sont également applicables aux Orphelins de Guerre, bénéficiaires de l'allocation spéciale précitée, qui auraient déjà dépassé l'âge de 20 ans.

A LA MAISON LELEGARD

Le Directeur fournit à la Commission Administrative les indications suivantes sur l'âge des Personnes âgées pensionnaires de la Maison de Retraite Lelégard.

Sur 250 hospitalisés :

De plus de 95 ans : 2 femmes (97 - 95 1/2).

De 90 à 95 ans : 18 (15 femmes - 3 hommes).
De 85 à 90 ans : 41 (30 femmes - 11 hommes).
De 80 à 85 ans : 61 (46 femmes - 15 hommes).
(Soit 122 de plus de 80 ans.)
De 75 à 80 ans : 66 (42 femmes - 24 hommes).
De 70 à 75 ans : 31 (16 femmes - 15 hommes).
220 hospitalisés (sur 250) ont *plus de 70 ans*.

La vie calme et régulière, les bons soins dispensés à la Maison de Retraite sont sans aucun doute une des causes de la longévité des pensionnaires.

La Commission Administrative exprime à cette occasion ses remerciements aux Sœurs de la Maison de Retraite qui, avec un grand dévouement se dépensent sans compter auprès des hospitalisés.

La France avait 46,2 millions d'habitants au recensement de mars 1962 ;

- peuplée comme la Suisse, la France aurait 75 millions d'habitants ;
- peuplée comme l'Italie, 100 millions d'habitants ;
- peuplée comme l'Allemagne fédérale ou la Grande-Bretagne, 125 millions d'habitants ;
- peuplée comme la Belgique, 175 millions d'habitants ;
- peuplée comme les Pays-Bas, 200 millions d'habitants.

FÊTE FORAINE DE MAI

La Fête de Mai aura-t-elle lieu ? En dépit de nos démarches, nous avons reçu la lettre de refus dont nous donnons connaissance à nos lecteurs. Nous nous proposons d'intervenir à nouveau.

PREFECTURE DE SEINE-ET-OISE
DIRECTION DE LA POLICE GENERALE
ET DES ETRANGERS

3^e Bureau
D.P.G. N° EC/AD

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Versailles, le 5 mars 1963

LE PREFET DE SEINE-ET-OISE
à Monsieur le Maire de SAINT-CLOUD

OBJET : Fête foraine dans le Parc National de St-Cloud.

Le Comité des Fêtes de St-Cloud Centre s'est mis en instance auprès de M. le Ministre d'Etat, chargé des Affaires Culturelles à l'effet d'obtenir l'autorisation d'organiser une fête foraine du 11 mai au 3 juin 1963 dans le Parc National de St-Cloud.

En opposant une fin de non-recevoir à cette requête, l'Administration Centrale rappelle sa lettre du 16 mai 1962 dont photocopie vous a été transmise par mes soins le 19 du même mois.

Elle y soulignait, en effet, que l'autorisation qui en faisait l'objet était accordée à titre exceptionnel et ne serait plus renouvelée.

Je vous serais obligé de vouloir bien porter ce qui précède à la connaissance de M. le Président du Comité des Fêtes de St-Cloud Centre.

Pour le Préfet,
Le Directeur de la Police Générale.
Signé : Illisible.

CARNET DE DEUIL

Monsieur le Colonel QUINETTE

C'est avec regret que nous avons appris le décès de Monsieur le Lieutenant-colonel André QUINETTE, Inspecteur départemental des Services d'Incendie et de Secours de Seine-et-Oise, Vice-Président de la Fédération des Sapeurs-Pompiers de la République française et de la Communauté, Président d'Honneur de l'Union départementale des Sapeurs-Pompiers de Seine-et-Oise.

M. Raymond PAPELARD

Adjudant-chef de la Compagnie des Sapeurs-Pompiers de Saint-Cloud, figure bien connue de nombre de nos concitoyens, administrateur de la Société d'Encouragement aux Sapeurs-Pompiers,

M. Jean MORIERE

Maintes fois, nous eûmes l'occasion de mentionner ici l'intérêt profond que manifestait M. MORIERE — un de nos meilleurs Anciens — pour tout ce qui touchait au prestige de notre commune où il conservait des attaches vieilles de seize lustres.

C'est que Jean MORIERE, sculpteur-encadreur à Passy, affectionnait à la fois l'Association des « Amis de Saint-Cloud » dont il était membre du Comité de Patronage, et la cité en général dans ses œuvres sociales ; en outre, il témoignait la plus grande sollicitude à notre Musée d'Histoire locale qu'il fit bénéficier de nombreux dons en gravures, objets curieux et livres rares de l'époque napoléonienne.

Il est mort à l'âge de 90 ans et ses obsèques eurent lieu le 8 mars à Paris où la Ville de Saint-Cloud, la Société des « Amis » d'icelle et la Conservation du Musée étaient représentées.

Nos sincères condoléances aux familles éprouvées.

Une gloire clodoaldienne

Gaston LA TOUCHE

C'est le samedi 19 octobre 1963, à 15 heures 30, dans la grande salle d'honneur de la Mairie de Saint-Cloud, que Pascal LA TOUCHE fera une conférence sur son père, Gaston LA TOUCHE (1854-1913) qui, né dans nos murs, fut un artiste fort connu à une époque qu'on appelait « la Belle » ; si belle paraît-il que ce peintre de grand talent a composé une foule de fêtes galantes, au coloris vif et chaud, inspirées de symbolisme quelque peu mélancolique, mais toujours d'une suprême élégance.

Aucun cadre ne convient mieux que cette salle des mariages de la ville, déjà ornée de grands tableaux du maître, et qui, pour la circonstance, sera enrichie d'œuvres peu connues de Gaston LA TOUCHE — huiles, croquis, aquarelles, gravures, gouaches — et de souvenirs personnels, récupérées en Normandie çà et là, et rassemblées ainsi pour créer une ambiance intime et spéciale car cette manifestation, la première du genre, sera aussi la seule.

On la devra à l'Association des AMIS de SAINT-CLOUD, qu'appuyera la Société d'Entraide de la Légion d'Honneur, car Gaston comme Pascal en sont des dignitaires, hommes de pinceau, de plume et d'épée... : glorieux à des titres divers avec pour moteur l'amour de la France.

SERVICE DE GARDE DES MEDECINS POUR L'ANNEE 1963
du dimanche 20 heures au dimanche suivant 8 heures

TERRITOIRE DE SAINT-CLOUD

La première date notée (début de garde) — La deuxième date notée (fin de garde)

NOMS	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Janv. 64
BENOIST			30/6 au 7/7			1 ^{er} -8		3-10		5-12
DERVILLE		5-12		7-14		8-15		10-17		12-19
GODART Jean		12-19		14-21		15-22		17-24		19-26
GODART J.-Paul		19-26		21-28		22-29		24/11 au 1/12		26/1 au 2/2
JANIN	au 7/4	26/5 au 2/6		28/7 au 4/8		29/9 au 6/10			1-8	
LOUIN	7-14		2-9		4-11		6-13		8-15	
MAY-FOUGEROUSE ..	14-21		9-16		11-18		13-20		15-22	
PHILIPPE	21-28		16-23		18-25		20-27		22-29	
SEMELAIGNE	28/4 au 5/5		23-30		25/8 au 1/9		27/10 au 3/11		29/12 au 5/1	

URGENCE DU DIMANCHE ET JOURS FERIES

(Les gardes sont assurées du matin 8 heures au soir 20 heures)

TERRITOIRES DE SAINT-CLOUD ET GARCHES

NOMS	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Janv. 64
AURICHE			3			15			22	
BENOIST			9			22			25	
DERVILLE			16			29			29	
GODART Jean			23				6			26
GODART J.-Paul	7		30				13			5
HAAS	14			7			20			12
JANIN	15			14			27			19
LEFORESTIER	21			21				1 ^{er}		1 ^{er}
LOUIN	28			28				3		
LOUVET		1 ^{er}			4			10		
MAY-FOUGEROUSE ..		5			11			11		
NICOLI		12			15			17		
Les gardes du Docteur NICOLI seront assurées par le Docteur GODART J.-Paul										
OLIVIER		19						24		
PHILIPPE		23			18				1 ^{er}	
SALLARD		26			25	1 ^{er}			8	
SEMELAIGNE			2			8			15	

Il est bien entendu que l'on devra toujours faire appel à son médecin traitant avant d'appeler le médecin assurant la garde.

Les Activités des Associations

ASSOCIATION "LES AMIS DE SAINT-CLOUD"

Beaucoup de nouveaux Clodoaldiens ignorent sans doute qu'il existe une association des Amis de St-Cloud, présidée par M. Robert Hardouin, Conservateur du Musée d'Histoire Locale.

Ce groupement a pour but de faire connaître le passé de notre Ville et de lui préparer un avenir harmonieux en intervenant auprès des Pouvoirs Publics pour la sauvegarde du site exceptionnel dans lequel est situé Saint-Cloud.

Une revue, fort intéressante, est publiée plusieurs fois par an, des conférences sont organisées, des initiatives sont prises pour rendre hommage à des personnalités célèbres de la localité.

Nous demandons donc aux personnes intéressées par l'Histoire de la commune et son essor, de vouloir bien se mettre en rapport avec Mlle Chamon, Secrétaire Générale Adjointe de la Mairie, Secrétaire de l'Association, à la Mairie, MOLitor 42-05.

Cotisation :

Membres actifs : 5 F.

Membres bienfaiteurs : 10 F.

Membres donateurs : 20 F.

A l'occasion de la Journée Nationale en hommage aux Héros et Martyrs de la Déportation,

CINEMA ET CULTURE

sous le patronage de l'Association des Déportés et Internés, Résistants et Patriotes de St-Cloud et du Comité d'Entente des Anciens Combattants.

présente :

L'ENCLOS
film d'Armand Gatti

Primé au Festival de Cannes 1961 et au Festival de Moscou 1961.

Ce film « illustration d'un moment de la vie concentrationnaire, où, aux souffrances physiques infligées aux déportés s'ajoutent les souffrances morales », sera présenté par M. Mitrani.

ASSOCIATION DES DEPORTES ET INTERNES RESISTANTS ET PATRIOTES DE SAINT-CLOUD

Comme chaque année un goûter amical a réuni, à l'occasion de la reprise des cartes de l'Association, les anciens déportés dans les camps d'extermination nazis, les anciens internés dans les prisons de la gestapo et les familles de ceux qui ne sont pas revenus.

Le dimanche 3 février, malgré le mauvais temps et la santé très déficiente de beaucoup d'entre eux, nombreux étaient ceux qui avaient tenu à se retrouver dans cette atmosphère de chaude sympathie et d'amitié si particulière à notre association, créée par la fraternisation de la souffrance et où s'effacent toutes les distinctions d'opinion et de milieu.

Après un compte rendu d'activité de l'Association, Mme Nosley, Secrétaire-adjointe donna des informations sur l'état actuel des avantages obtenus par l'action de notre Fédération et des revendications non satisfaites.

Puis ce fut le goûter et les conversations amicales, les souvenirs évoqués, la sollicitude envers les malades et les absents, les liens toujours plus resserrés entre les familles et les rescapés.

L'Association des Déportés et Internés, Résistants et Patriotes rappelle à la population de St-Cloud que

LA JOURNEE DES HEROS ET MARTYRS DE LA DEPORTATION

aura lieu cette année

LE DIMANCHE 28 AVRIL

et demande à tous de venir nombreux rendre hommage aux disparus en assistant aux cérémonies organisées à St-Cloud.

LES ARTISTES CLODOALDIENS SALON 1963

Le samedi 9 mars, à 15 h. 30 eut lieu au Centre Culturel, le vernissage du Salon de Saint-Cloud 63 sous la présidence d'honneur effective de M. le Maire et de ses adjoints MM. Jean Clément et Coutureau.

Cette exposition d'art 63 a été le témoignage du renouveau apporté par un comité-directeur conscient de ses responsabilités. Il est certain que sous l'impulsion d'éléments jeunes au sein de ce groupe récent une vie nouvelle a déjà été donnée à notre salon local.

D'ailleurs, dès l'ouverture du salon, une chaleureuse ambiance s'est tout de suite créée et les nombreux amateurs d'art venus visiter cette manifestation sont restés longtemps dans les salles pour commenter à leur aise les œuvres dont la diversité et la qualité ont été très appréciées.

Toutes ces présences satisfaites ont été la meilleure récompense qu'un public content pouvait apporter à cette équipe nouvelle qui n'a pas ménagé ses efforts, parfois bien délicats, de sélection et de présentation.

Comme les années précédentes, les Artistes locaux se sont groupés autour de leurs invités d'honneur parmi lesquels il convient de citer tout particulièrement les membres de l'Institut Heuzé et Aubert ainsi que les bons peintres contemporains Berthommé-Saint-André et Maurice Buffet.

Parmi les artistes locaux, il convient de noter également les peintures de Belabre aux harmonies sobres et solides, les marines de Dega, toujours épris de lumière et de vie, de Margoni, deux « neige », excellentes, des aquarelles très sensibles de Maréchal, des fleurs fanées très réussies de Merckel, des neiges bien senties d'Antihovitch, une nature morte construite et colorée de Dombrevane, des iris et un paysage justement peints par Toulemonde, une lagune d'Osso à la facture large et bien personnelle, des portraits distingués d'Abou, de vigoureux paysages de Bayard, des aquarelles encrées très libres d'exécution par Rethoré, de bons dessins de Ricquier, des gouaches remarquables de Bénézech, de précieuses aquarelles de Chaumard, une Rue de Seine de Colin et un automne de Clabé-Navarre, un dessin classique de Dantan, des paysages très sincères de Hardouin, des paysages charmants de Séné, un lys tigré de Touzard, des dessins au graphisme sûr de Catherine Vitrac, des peintures d'Arnaud, un effet de neige de Texier, une gouache de Fayen.

Del-Debbio a présenté les œuvres de quelques sculpteurs de son atelier dont Mme Haas qui excelle dans les recherches de différentes matières (marbre et pierre).

La section de gravure a été très représentative par les « bois » du Président Jean Chièze dont le talent est notoire. Aury et Colin, ses élèves, œuvrent aussi fort bien, Marage, Domenget et Séverin de Rigué, Prix de Rome, tous fort à l'honneur.

L'art décoratif s'est signalé par un très bel ensemble de poteries de Marcy, des émaux magnifiques de Barbat et des bijoux attachants de Chenard-Alexandre.

Enfin, les artistes clodoaldiens ont tenu également à rendre hommage à leurs collègues et amis défunts tels que Maurice Champion, décorateur distingué qui a consacré sa vie à aider les jeunes talents, Georges Tribout, sculpteur, peintre et graveur aux œuvres multiples et de qualité. Quant à Jean-Gabriel Domergue, il a été un des pionniers de la Société « Les Amis de Saint-Cloud » et le peintre de l'élégance parisienne.

John de Chrome.

LE CENTENAIRE DE LA CROIX-ROUGE ET L'ACTION DU COMITE DE SAINT-CLOUD

Au moment où dans tous les pays du monde, le centenaire de la Croix-Rouge va être célébré, le Comité de St-Cloud est heureux de faire paraître dans le *Bulletin Municipal*, quelques échos sur son activité.

C'est avec émotion que tous les clodoaldiens apprendront que Mme Desaubliaux quitte la présidence, à laquelle elle a donné une activité incomparable. Certes, nous comprenons que M. et Mme Desaubliaux abandonnant St-Cloud pour prendre une retraite bien méritée, aient décidé de ne plus assumer certaines des lourdes charges dont ils s'acquittent pour le bien de tous avec tant de cœur et de talent, mais nous souhaitons vivement que notre Présidente d'Honneur (car tel est le titre unanimement décerné par le Comité à Mme Desaubliaux, continue à être le plus souvent possible présente et diligemment active parmi nous.

Cette année 1963 est donc celle du *Centenaire de la Croix-Rouge*: c'est en effet en 1863 qu'à Genève Henri Dunant et quelques amis, bouleversés par le spectacle des souffrances endurées par les blessés attendant pour être ramassés et soignés la fin des combats sur le champ de bataille de Solférino, avaient décidé et créé des sociétés de secours aux blessés militaires, reconnues et respectées par les différents belligérants sous l'insigne de la Croix-Rouge. Depuis cette date, que de chemin parcouru ! Toutes ces victimes de catastrophes naturelles, des épidémies, du manque d'hygiène, des fléaux sociaux, dans les secours d'urgence, toutes les aides sociales aux déshérités sont maintenant du domaine de la Croix-Rouge ou des sociétés assimilées (croissant rouge, etc...). C'est pourquoi partout, et en France en particulier, chaque commune célébrera ce centenaire. A St-Cloud, nous espérons vivement que, grâce à la compréhension de la municipalité et à l'aide de tous, une série de manifestation qui seront annoncées en temps utile pourra mettre à l'honneur dans notre commune la Croix-Rouge dont la devise dit qu'elle lutte « pour l'adoucissement de la souffrance dans le monde ».

Dès à présent nous pouvons annoncer parmi d'autres manifestations et cérémonies, un gymkhana au lycée américain de la Porte Jaune, un traditionnel concours de ballon, un tournoi de bridge, et enfin une présentation de choix à la Mairie sur laquelle des détails seront donnés d'ici peu.

Nos *secouristes* continuent d'avoir leur intense activité. L'inauguration récente d'un poste de stationnement de notre antenne de secours de l'Autoroute à Rocquencourt a eu lieu en présence d'importantes notabilités du département, le 8 février 1963. Pendant l'année écoulée, nos *secouristes* ont parcouru à chaque week-end l'autoroute de l'Ouest en accord avec les services officiels et ont porté à de nombreux accidentés un secours aussi rapide qu'efficace.

Bien entendu ils ont aussi été présents dans de nombreuses manifestations, sportives ou autres, où l'on demandait leurs services.

L'accueil aux rapatriés et réfugiés d'Algérie a été en 1962 une des tâches essentielles de la Croix-Rouge, et nous pouvons dire qu'en ces cruelles circonstances, *secouristes* et bénévoles du Comité de St-Cloud ont fait honneur à notre ville: plusieurs fois par semaine pendant des mois nous avions la charge presque complète

des postes de secours et d'accueil aux aérodromes d'Orly et du Bourget, plus de 5.000 heures de présence ont été fournies jour et nuit; de plus, des vêtements généreusement offerts par les habitants de St-Cloud ont été régulièrement distribués dans les centres d'hébergement. Des colis envoyés à de nombreuses familles de harkis réfugiés en métropole.

Nous saisissons cette occasion pour remercier tous ceux qui nous ont aidé dans cette action d'entraide indispensable, mais il nous faut continuer à entourer les familles repliées, à parrainer les familles et enfants de harkis. Il nous faut encore et toujours des vêtements, des colis, des emplois, des logements...

Les *Journées de sang* ont lieu deux fois par an à St-Cloud avec l'aide de la Croix-Rouge, et les journées qui auront lieu à la fin de mars pour le compte du Centre National de Transfusion Sanguine trouveront, nous en sommes sûrs, l'accueil habituel des nombreux donateurs de St-Cloud.

Notre *service social* continue à prendre à sa charge l'organisation de placements d'enfants et de dépannages sociaux divers.

Au *repas de l'amitié* offert par la municipalité, c'est la Croix-Rouge qui fournit bénévolement tout le personnel de service.

L'*enseignement du secourisme* et aussi la *formation d'auxiliaires sociales* a bénéficié cette année de toute l'aide apportée par nos médecins et moniteurs, et aussi par les autorités départementales et locales compétentes, qu'il nous soit permis de les remercier. Ces enseignements sont *gratuits*, ont lieu le soir et sont à la portée de tous, jeunes gens et jeunes filles, quel que soit le degré d'instruction. Une session annuelle a lieu à partir d'octobre, dès maintenant les inscriptions sont prises au Centre Culturel, à nos permanences du vendredi après-midi.

Un enseignement complémentaire sera de plus organisé cette année, tant pour les plus jeunes dans le domaine du présecourisme et de la Croix-Rouge des jeunes, que pour les spécialistes à propos de la lutte contre les dangers liés aux radiations atomiques.

Sur toute cette activité, les clodoaldiens peuvent toujours avoir des détails ou apporter leur collaboration à nos permanences DU CENTRE CULTUREL tous LES VENDREDIS DE 17 HEURES à 19 HEURES. Toutes les bonnes volontés, tous les anciens *secouristes*, tous les membres de la Croix-Rouge récemment arrivés à St-Cloud seront toujours les bienvenus. Ils nous aideront d'autant plus que nous avons des projets de nouvelles activités pour lesquels des volontaires seront nécessaires.

Un dernier mot, hélas nécessaire, nous avons besoin aussi de fonds! Alors que tous les habitants de St-Cloud continuent comme ils l'ont toujours fait, à recevoir avec bienveillance et compréhension les personnes dévouées qui viennent leur présenter leurs cartes d'adhésion à prendre ou à renouveler, et aussi les billets de la célèbre Tombola annuelle de la Croix-Rouge.

A tous, merci d'avance, le Comité de la Croix-Rouge de St-Cloud continuera, en 1963, sa tâche avec l'aide si efficace de la municipalité et la bonne volonté si compréhensive des clodoaldiens.

Docteur VALENTIN.

SECOURISME

Le vendredi 8 février 1963, sous la présidence de M. BERNOS, Directeur de la Protection Civile pour le département de Seine-et-Oise, du Commandant ROUSSEAU, son adjoint, de M. le Maire de Saint-Cloud, qui s'était fait représenter par Mme CLEMENT, Maire adjoint, de Mme DESAUBLIAUX, Présidente d'Honneur du Comité, du docteur VALENTIN, Président du Comité de Saint-Cloud.

Le Jury d'examen était dirigé par le docteur CHAS- SAIGNE, Directeur de l'Enseignement du Secourisme, assisté des docteurs CAUCHON, FRESNET et MARIAN.

La Direction locale de l'Enseignement présentait: 34 élèves à l'examen de la C.R.F. et de la Protection Civile; 11 élèves à l'examen de la C.R.F.

Examen C.R.F. et Protection Civile

Ont été reçus:

Mlle Bérard Christiane, MM. Itasse Gaston, Doberjot Jean-Pierre, Wittenberg Vladimir, Billoque Jean, Mlle Bertrand Michèle, Mme de la Pomarède Françoise, Milles Ferry-Wilzek Jacqueline, Girard Marie-Geneviève, Dagnaux Nicole, M. Commissaire Bertrand, Mme Chelly Mireille, MM. Lebars Guillaume, Klimovitsky Jean-Charles, de Loye Joseph, Molinars Jean-Luc, Mlle Girard Marguerite, M. Bouffier Dominique, Mlle Poitel Marie-Jeanne, Mlle Wolf Marga, Mme Dodogaray Marcelle, M. Cloarec Michel, Mlle Gaudet Fernande, Mme Gaveriaux Marie-Louise, M. Lehman Guy, Mlle Banales Marie-Rose, Mme Aslangul June, Mlle Ribereau-Gayon Claude, M. Lagadec Jean.

Examen Secouriste C.R.F.

Ont été reçus:

M. Klimovitsky Marc, Mlle Cabanis Marie-Christine, MM. Catherine Jean-Pierre, Ferrand Jacques, Deschamps Jean, Mme Roussel Rosalie, MM. Thomas Patrick Mantoux Thierry, Gillet François, Hugon Michel, Prost André.

Deux secouristes C.R.F. — session 1961-1962 — ont été reçus à l'examen de la Protection Civile de cette année:

Mlles Lafon Dominique, Delahousse Chantal.

Nos compliments.

AMICALE DE LA PASSERELLE

Arbre de Noël 1962

Le 6 janvier 1963 dans la Salle des Fêtes de la Mairie, l'Amicale de la Passerelle a offert son arbre de Noël annuel aux enfants de la société.

Au cours de l'après-midi entre deux projections de très beaux films en couleurs obtenus grâce à l'amabilité de M. Gourdon, de superbes jouets ainsi que de nombreuses friandises leurs furent distribués et c'est dans la joie que petits et grands se séparèrent en attendant la prochaine manifestation de notre société.

AMICALE DE PETANQUE CLODOALDIENNE

A propos de pétanque

Les premiers rayons du soleil printanier ont ce merveilleux pouvoir de faire renaître les petites fleurs dans les jardins et d'insuffler aux amateurs de pétanque, l'appel irrésistible du terrain de boules.

Dans notre Amicale de Pétanque Clodoaldienne, ce phénomène est déjà perceptible; il suffit de remarquer le nombre croissant des renouvellements de licences. 130 adhérents la saison dernière nous permettent d'espérer atteindre les 150 cette année et, tous ces amis sont assurés de trouver en 1963 un copieux programme d'activités: reconduction du challenge de la banlieue-ouest pendant 5 samedis, 30 dimanches de concours fédéraux, un concours inter-sociétaires (Brassard) se disputant sur notre terrain tous les samedis et dimanches après-midi et enfin un But d'Honneur pour ceux qui aiment à relever les défis.

Force coupes et médailles récompenseront les meilleurs, mais c'est une tradition dans notre Société, les perdants conservent toujours l'acquit de l'amitié qui les lie aux autres Sociétaires et c'est bien là le meilleur des gains.

Deux dates importantes sont à retenir: les 28 avril et 15 septembre, dates de nos deux grands concours se déroulant sur le terrain de la Passerelle.

Si vous hésitez encore à venir jouer avec nous, au moins, venez vous rendre compte du Samedi matin au dimanche soir. Notre terrain longe le Quai Carnot, sous la Passerelle de l'Avre. Vous y trouverez toujours le meilleur accueil.

CAISSE D'EPARGNE

Nous rappelons à nos administrés que les heures d'ouverture de la Caisse d'Epargne, située 29, rue d'Orléans, sont les suivantes:

LUNDI : 15 h. 30 à 18 h. 30
MARDI : 15 h. 30 à 18 h. 30
JEUDI : 9 h. 30 à 11 h. 30
 15 h. 30 à 18 h. 30
SAMEDI : 9 h. 30 à 11 h. 30
 14 h. 30 à 17 h.

LA SECTION DE SAINT-CLOUD DU COMITE CANTONAL DE DEFENSE CONTRE L'ALCOOLISME

Rappelle que la permanence de la section a lieu désormais le VENDREDI, de 17 heures à 19 heures, au Centre Culturel, 14, rue des Ecoles.

Des membres du Comité se tiennent à la disposition des buveurs ou de leur famille, pour leur indiquer les possibilités de guérison et les diriger éventuellement sur les consultations spécialisées.

Toute la documentation sur ce problème est fournie gratuitement aux personnes qui en font la demande.

L'on peut souscrire un abonnement à la revue *Vie et Bonté* (5 F par an) qui donne droit à la carte de membre du Comité National.

CAISSE DE CREDIT MUTUEL

L'Assemblée générale annuelle de la CAISSE DE CREDIT MUTUEL DE SAINT-CLOUD s'est tenue le dimanche 10 mars, à 10 h. 30, dans une salle du Foyer Paroissial, Place de l'Eglise, sous la présidence de M. Etienne Collain, Directeur de la Caisse.

Après lecture du rapport du Conseil de Surveillance, présenté

par M. René Maillet, Président de ce Conseil, les chiffres du Bilan ont été approuvés et quitus a été donné au Conseil d'Administration par un vote unanime des membres présents.

De ce rapport nous avons retenu que la CAISSE DE CREDIT MUTUEL, fondée en 1926, compte au 31 décembre 1962, 89 membres Emprunteurs dont le total des comptes s'élève à la somme de 317.000 Francs. Elle compte, d'autre part, 115 membres Prêteurs, dont le total des comptes s'élève à la somme de 605.000 Francs.

Au cours de l'Exercice 1962, 26 prêts ont été accordés pour un montant total de 141.720 Francs, et pour les motifs suivants : 5 pour achat de terrains ou construction de pavillon, 14 pour acquisition de pavillon ou d'appartements anciens pour habiter, 5 pour aménagements intérieurs.

Les membres du Conseil d'Administration dont le mandat était expiré : MM. R. Trode, J. Roisin, F. Viennot ont été réélus à l'unanimité. D'autre part, MM. Gabiache, Ch. Blanc, Boissay et L. Roisin ont été appelés au Conseil de Surveillance.

Le Siège Social de la CAISSE DE CREDIT MUTUEL est 28, rue Royale, St-Cloud, où l'on peut s'adresser pour tous renseignements, les Mardi, Jeudi, Vendredi, de 18 h. 30 à 19 h. 30 et le Dimanche, de 10 h. 30 à 11 h. 30.

Compte rendu analytique de la séance du Conseil Municipal du 15 Février 1963

Publié en application des dispositions de l'article 32 du Code Municipal.

L'an mil neuf cent soixante trois, le vendredi quinze février, à vingt et une heures, les Membres composant le Conseil Municipal de la Ville de SAINT-CLOUD, se sont réunis sous la présidence de M. Chaveton, Maire, pour la tenue de la séance à laquelle ils ont été convoqués individuellement et par écrit.

Etaient présents : M. Chaveton, M. Monsel, Mme Clément, MM. Raynaud, Clément, Coutureau, Adjoints; MM. de Plinval, Larique, Ravaisse, Collain, Marin, Petit, Giraud, Maillet, Guillaume, Pleau, Lemonnier, Colin, Schmitt, Mme Desaubiaux, M. Delahaye, Mme Lorrain, M. Hardouin.

Absents excusés : MM. Rollin, Bourgues, Mme Choiset.

Conformément aux dispositions de la loi du 6 septembre 1947, les pouvoirs suivants ont été donnés :

M. Rollin a donné pouvoir à Mme Clément,
M. Bourgues a donné pouvoir à M. Chaveton,
Mme Choiset a donné pouvoir à M. de Plinval.

**

M. Maillet est nommé secrétaire de séance à l'unanimité.

**

Avant d'examiner les questions portées à l'ordre du jour, M. le Maire demande au Conseil d'exprimer à M. Rollin, actuellement souffrant des vœux de prompt et complet rétablissement. Le Conseil s'associe à cette proposition.

Puis, passant à l'ordre du jour après avoir adopté le procès-verbal de la séance du 20 novembre 1962, à l'unanimité, M. LEMONNIER regrettant néanmoins qu'à la suite de son observation présentée à la dernière séance, les noms des huit conseillers qui se sont abstenus dans le vote intervenu le 1^{er} octobre 1962 sur la 29^e question de l'ordre du jour n'aient pas été mentionnés.

LE CONSEIL,

A l'unanimité,

1° Autorise l'assimilation des postes tenus par des agents contractuels à un échelon indiciaire de la catégorie.

2° Fixe l'indemnité allouée au gardien du stade et square Kelly.

3° Accorde des subventions à différentes sociétés ou œuvres charitables, culturelles, sportives, d'anciens combattants et diverses.

4° Par 23 voix contre deux, celles MM. Giraud et Schmitt qui désapprouvent les dispositions de la loi du 31 décembre 1959 sur l'aide à l'enseignement privé, et une abstention, celle de M. Lemonnier.

M. Monsel précisant que, bien que critiquant la loi précitée, il vote favorablement par esprit de conciliation, tenant compte que depuis 18 ans qu'il s'occupe des affaires scolaires, le Conseil Municipal a toujours voté les crédits qu'il a demandés pour les écoles publiques.

Autorise le Maire à passer une convention avec l'Institution Saint PIE X pour la prise en charge des dépenses de chauffage et d'éclairage des cinq classes du Premier cycle de cet établissement, bénéficiaire d'un contrat simple avec l'Etat.

A l'unanimité,

5° Accepte de participer pour 50 % dans les frais d'installation de lavatories à la gare de Saint-Cloud.

6° Adopte le budget primitif pour l'exercice 1963 tel qu'il lui est présenté, s'équilibrant en recettes et en dépenses à :

5.630.618,80

Toutefois, MM. Giraud et Schmitt expriment des réserves sur les attributions faites aux écoles privées.

Et M. Lemonnier déclare s'abstenir pour le vote concernant le Chapitre XXI, art. 12 (Aide à l'enseignement privé).

7° Autorise le Maire à engager la procédure d'expropriation pour l'acquisition de terrains situés en bordure du parc de Saint-Cloud, destinée à permettre le transfert de l'école maternelle du groupe du Centre et la réalisation de travaux de voirie.

Par 25 voix et 1 abstention, celle de M. Lemonnier, étant donné les remarques faites par M. Monsel,

8° Autorise le Maire à engager la procédure d'expropriation pour l'acquisition de terrains et de propriétés, rue de l'Aqueduc et rue du Mont-Valérien, destinés à l'édification d'une piscine municipale.

A l'unanimité :

9° Approuve le dossier technique pour la construction d'une salle de gymnastique au groupe scolaire du Val d'Or et sollicite le bénéfice d'une subvention de l'Etat.

10° Approuve le cahier des charges pour l'adjudication des travaux de construction d'un Centre Social au quartier de la Passe-relle.

11° Autorise le Maire à signer une convention pour accorder la garantie communale à des emprunts destinés à assurer le financement de la construction de 80 logements par la Société I.L.N. Résidences, rue E.-Tissot et avenue du Maréchal-Foch.

12° Autorise un échange de terrains sans soulte, destiné à permettre la réalisation de 80 logements rue E.-Tissot et avenue du Maréchal-Foch.

13° Approuve un mémoire pour frais de courtage d'emprunt.

14° Approuve un mémoire d'honoraires d'avocat.

15° Approuve les indemnités proposées en règlement de frais (sinistre à la salle Municipale des Fêtes).

16° Autorise le remboursement de participation des familles à l'envoi d'enfants en classe de neige sous réserve de la retenue d'un dédit de 10 %.

17° Autorise le remboursement de concessions au cimetière.

18° Autorise le remboursement d'une somme encaissée à tort par la Recette-Perception.

19° Accepte la prise en charge du solde de la participation communale dans les dépenses d'aide sociale (exercice 1961) et ouvre un crédit correspondant.

20° Ouvre divers crédits.

21° Prend acte de la lettre de M. le Préfet de Seine-et-Oise en date du 1^{er} décembre 1962, concernant la participation des constructeurs aux dépenses d'équipements publics.

22° Accorde une avance remboursable à un propriétaire riverain pour travaux de raccordement à l'égout.

23° Accepte le montant de l'indemnité d'expropriation fixée par jugement du 18 décembre 1962, pour l'acquisition d'une propriété sise, 5 bis, rue Gounod.

24° Fixe le montant du loyer dû pour des logements communaux situés, 40, avenue du Maréchal-Foch et 35 bis, rue du Mont-Valérien.

25° Donne un avis favorable au projet de changement des limites territoriales des communes de Meudon et de Velizy-Villacoublay.

26° Donne un avis favorable à diverses demandes de sursis d'incorporation (classes 1964 et 1965).

27° Donne un accord de principe pour la cession à la ville d'une partie de l'avenue du Calvaire, voie privée, d'une superficie de 1.473 m², mais renvoie en Commissions cette affaire pour une décision ultérieure.

28° Demande la création de deux classes de perfectionnement au groupe scolaire du Centre.

Interventions diverses :

Mme Lorrain critique les services de voirie qui, lors du verglas du dimanche 30 décembre 1962, n'avaient pas sablé la rue Coutureau, à 11 heures. M. Lemonnier, par contre, déclare avoir vu les cantonniers sabler de bonne heure le boulevard de la République, et M. Ravaisse rappelle le vote unanime de la Commission des Travaux félicitant les agents des services de voirie pour leurs efforts pendant la période de froid exceptionnel de l'hiver 1962-1963.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 24 heures.

Le Secrétaire de Séance :
Pierre MAILLET.

ETAT-CIVIL DU 28 NOVEMBRE 1962 AU 5 MARS 1963

NAISSANCES

Bruno François-Marie Bernard Poelle. Florence Francine Gorguet. Bruno Bernard François Piatek. Bruno Leroy. José Lopez. Christian Maurice Henri Courcier. Pierre François Marie Jacques Thiriet. Anne-Françoise Lerebourg. Serge Emery. Dina Diequez. Olivier Daniel Nicolas Clepoint. Patricia Marie Pasquet. Didier Denis Pascal Courtel. Monique Martine Roger. Nathalie Isabelle Sylvie Fournier. Thierry André Marie Boulo. Jean-François Joseph Jenouvrier. Pascal Michel Anne Robert Maire d'Eglise. Michel François Jean Marie Autran. Patrice Lucien Henri Lecléf. Martin Maurice Jean Aubree. Alain Jacques Christian Veron. Véronique Madeleine Rose Tissier. François Michel Pierre Roger. Jean-Philippe Paul Maurice Augustin. Léonce Jean Roger Durand. Marc Roland James Auguste Van Theemsche. Hervé Patrick Christian François Lancial. Olivier Jean-Philippe Ysambert. Jean-Marie Robert Emile Bouygues. Christophe Marie Robert Arbaud. Anna-Léna Ostrovsky-Pereira.

MARIAGES

Jean Baptiste Fauste Brouste et Josiane Yvonne Marcelle Negre. Jean Baptiste Marie Léon Damien Brunet Jailly et Ingrid Margareta Gull-Britt Kjack. Marcel Eugène Pierre Veron et Jeannine Armandine Monique Desforges. Joël Alain Roland Mailloux et Marthe Marie Joséphe Berthe Raynaud. Pierre Marcel Neiger et Nicole Francine Levy. Jean-Pierre Fournier et Françoise Claude Moury. Smaïl Benbouazza et Maria Angeles Puerta. Louis Eugène Léon Jean Latte et Louise Julia Smeets. Maurice Jacques Szylit et Odette Ivorec. Pierre Lucien Louis Fabre et Annie Louise Marie Tatiana Catesson. Jacques François Hamon et Nicole Monique Jeanne Cretin. André Robert Maurice Chaveton et Stéphanie Marie Jacqueline Salmon. Jean Marcel René Stab et Odette Kuper. Jean-Philippe Michel Paul Guerauld et Annie Suzanne Paulette Gueudre. Philippe Marcel Dumont et Janine Marie Marceline Dubec. Francis Kazimierski et Thérèse Léocardia Kulesza. Manuel Asategui et Paulina Torne. Pierre Robert Justin Lacouture et Elyane Louise Emilienne Le Lièvre. Antoine Marie Etienne Vachon et Marie Jeanne Paule Fromenty. Yves Migneaux et Michèle Hoffmann. Bernard Clement et Yvonne Baboulene. Claude Rannou et Una

Caro. Georges Thomas et Hélène Fays-Long. Guy d'Halewyn et Germaine Fima. Emile Cabrera et Ghislaine Marie Estevan. Maurice Protheau et Anne Albert. Guy Vanborren et Monique Loy. Jacques Battagliola et Rolande Delestre. Théophile Laine et Marguerite Blondel. Louis Furlan et Bianca Copelli. Aline Penloup et Claude Galiana. Jean Piquemal-Pastre et Hélène Verrando. Marie Mouriaux et Irène Grabia. Guy Richard et Dominique Germont. Jean-Marie Limal et Anne Ferry-Wilezek. Guy Gourlin et Nicole François. Jean Calasta et Michèle Bodin. Fritz Hassig et Michèle Quembre. André Grolier et Agnès LE BRIS. Gérard Mareck et Louise Delvigne. Paul Blaise et Jacqueline Drigout. Gilbert Pressurot et Mariana Pontoriero. Jean-Claude Benard et Pierrette Lalanne. François Laborie et Michelle De Solliers. Roger Moule et Francine Martinez. Archange Luciani et Andrée Pascal. Claude Lame et Marie-Thérèse Bellon. Roger Courtois et Eliane Lacourie. Georges Kechichiglonian et Ginette Libois. Ange Maurice Simon et Marie André.

DECES

Jean-Marie Morvan, 50 ans. Marcel Joseph Osmond Guignard, 64 ans. Marcel René Mousset, 62 ans. Jeanne Marie Sartini, 76 ans. Jeanne Angel, femme Prod'Homme, 71 ans. Marie Lucie Flora Vaillant, 83 ans. Paul Achille Corneille Deyolder, 52 ans. Jean Hippolyte Darenès, 88 ans. Louise Stephan, Veuve Roquet, 81 ans. Paul Fernand Rabant, 89 ans. Hélène Jolly, 68 ans. Marthe Tirouflet, Veuve Peree, 90 ans. Albertine Belle, Veuve Huteau, 68 ans. Olympe Lordonney, Veuve Blondeau, 93 ans. Paul Fournemilh, 76 ans. Ethel White, femme Knudsen, 74 ans. Albert Catala, 59 ans. Jeanne Pierlot, 81 ans. Juliette Hardy, Veuve Simon, 90 ans. Raymond Papelaïd, 64 ans. Madeleine Moteau, femme Ferrand, 64 ans. Joseph Baradeau, 85 ans. Maurice Massette, 72 ans. José Benzakein, 74 ans. Prosper Van Dycke, 85 ans. Alice Pougnet, Veuve Antier, 66 ans. Simone Vassort, Veuve Lambert, 51 ans. Knud Groot-Hansen-Dahl, 57 ans. Mélitime Moraud, femme Améline, 83 ans. Joseph Normand, 83 ans. Antonine Papon, Veuve Morel, 94 ans. Yvonne Boitte, Veuve Venturelli, 62 ans. Henri Gaby, 76 ans. Marie Prempain, Veuve Hannel, 74 ans. Raymonde Lepage, 61 ans. Guiseppa Polloni, 64 ans. Henri Daime, 69 ans. Louis Dromer, 62 ans. Hetty Crisp, Veuve Lefaucheur, 92 ans. Claudine Petitjean, 86 ans. André Pechard, 61 ans. Jeanne Treuil, Veuve Vareilles, 84 ans. Eugénie Derouard, femme Barreau, 65 ans. Berthe Lochon, Veuve Goulay, 78 ans. Julienne François, 61 ans. Lesley Taylor, femme Shearer, 37 ans.

OUVERTURE D'UN CABINET MEDICAL

DOCTEUR ANDRE DEFRANOUX
Ancien Interne des Hôpitaux de Paris
Chef de Clinique à la Faculté
Pédiatre

67, rue de Buzenval - SAINT-CLOUD (S.-et-O.)

VAL. 10-40 - Sur Rendez-vous

POSTES A POURVOIR A LA MAIRIE

La Mairie dispose actuellement de plusieurs emplois vacants :

1° Un poste d'adjoint technique.

2° Un poste de sténo-dactylographe.

3° Un poste d'ouvrier professionnel mécanicien, pos-sédant ou susceptible de passer le permis de conduite transports en commun.

4° Un poste pouvant convenir à une personne retraitée pour remplacer, un jour par semaine et pendant le mois de juillet, le gardien du cimetière.

BULLETIN MUNICIPAL OFFICIEL

Prix de vente du numéro . 0,50 F

Annuels	2 F
De soutien	5 F

Paiement par chèque bancaire libellé au nom de M. le
 receveur-percepteur de Saint-Cloud ou par virement à
 son C.C.P. Paris 9003-64.



POUR VOS YEUX
J. TINLOT
 OPTICIEN DIPLOME
 9 rue Dailly - St-Cloud - Tél. VAL. 58.32

BENDIX

RÉFRIGÉRATEURS - MACHINES A LAVER

Meubles de Cuisine
 Accessoires pour Salles de Bains
 Armoires de Toilette : "BROT" - "ALLIBERT"

PORCELAINE DE PARIS

A. ROGER, 20, rue d'Orléans - VAL. 05-80



...et pour vos plats préparés...

Charcuterie G. MALLET

81 bis, Av. du Maréchal-Foch, St-CLOUD

Livraison à domicile - MOL. 49-47

MOQUETTES ET CARPETTES DE FRANCE

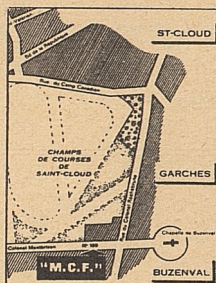
190, Av. Lt-Colonel Montbrizon, RUEIL-BUZENVAL
 (Le Magasin se trouve exactement au pourtour
 du CHAMP de COURSES de SAINT-CLOUD)

La plus importante organisation Française
 pour la production et la pose des Tapis
 vous présente en ses Magasins du
 "Champ de Courses de St-Cloud"

Moquettes en plein : 150 qualités-coloris
 Tapis Carpettes : 1500 versions
 Tapis-brosse : Toutes dimensions

PRIX DE GROS, et de plus remise 5 % Bulletin
 Facilité de Paiement échelonné "insensible"

Lundi à Samedi compris : 14 à 19 heures
 Soyez-y les Bienvenus - Tél. 967-43-80



SOCIÉTÉ GÉNÉRALE SURESNES-CITÉS

16, Avenue Jean-Jaurès - Tél. : LONGCHAMP 50-77
 OUVERT DU MARDI AU SAMEDI INCLUS

TOUTES OPÉRATIONS DE BANQUE ET DE BOURSE
 Comptes de Chèques sans aucun frais
 Comptes spéciaux ou à terme productifs d'intérêt
 Bons de Caisse, etc... Location de coffres-forts

AGENCE SIVRAIS

M. CHOTARD, Successeur

PROPRIÉTÉS - TERRAINS - APPARTEMENTS
 36, rue Gounod, SAINT-CLOUD - MOL. 42-15 et VAL. 05-86



— CHAUFFAGE — VENTILATION — SÉCHAGE —
 — CONDITIONNEMENT D'AIR — DÉPOUSSIÉRAGE —
 — TRANSPORT PNEUMATIQUE — TIRAGE MÉCANIQUE —

LA VENTILATION INDUSTRIELLE ET MINIÈRE
 26, QUAI CARNOT - St-CLOUD (S.-et-O.)

Tél. : VAL d'or 36-00

A. CANTIN

PAYSAGISTE

13, rue Sévin-Vincent - SAINT-CLOUD Téléph. : MOL. 49-25

Laboratoire Général des Télécommunications

L. G. T.

4, Rue de Garches SAINT-CLOUD



VOLKSWAGEN

AGENCE RÉGIONALE

76, BVD HENRI-SELLIER
 SURESNES

LON. 46-59

S.A.R.L. DÉCORATION - PEINTURE - REVÊTEMENTS

56, rue du Mont-Valérien, St-CLOUD - VAL. 31-12

PAPIERS PEINTS - TISSUS ASSORTIS
 RIDEAUX - VOILAGES
 TRAVAUX INSTALLATIONS

GÉNÉRALE AÉRONAUTIQUE MARCEL DASSAULT

AVIONS - RÉACTEURS - ÉQUIPEMENTS - MATÉRIEL ÉLECTRONIQUE

78, QUAI CARNOT, SAINT-CLOUD

Laboratoires Franay
Trages Cinématographiques

L.T.C

19, rue Marius-Franay - SAINT-CLOUD (S.-et-O.)
Tél. : MOL. 69-20

**ASSURANCES
ACCIDENTS**

Incendie - Vol
Maladie - Vie
Risques divers

Cabinet BERNARD

27, Rue Pasteur
ST-CLOUD — MOL. 69-93

Marcel LE CHAPELIN

FLEURISTE
14, Rue de l'Eglise
SAINT-CLOUD — MOL. 44-41
LIVRAISONS PARIS-BANLIEUE



COUVERTURE — PLOMBERIE
INSTALLATIONS SANITAIRES
ELECTRICITE

G. CIRASSE

72, rue Royale, ST-CLOUD - Tél. MOL. 41-42

LOCATION DE COUCHES POUR BEBES
ET LAVAGE

**AMERICAN
DIAPER-SERVICE**

109, rue Tahère - SAINT-CLOUD — Tél. VAL 78-91 - 78-92

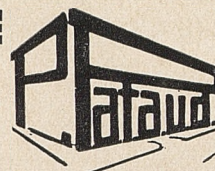
AGENT
IMMOBILIER
AGREE

par la Chambre Syndicale
des Agents Immobiliers de Paris
et d'Île-de-France

AGENCE CENTRALE

9, avenue du Général-Leclerc (Carrefour Magenta)
SAINT-CLOUD MOL. 57-11 - VAL. 13-05

Vente - Location - Gérance
PAVILLONS — PROPRIETES — TERRAINS — APPARTEMENTS



CHENAILLE, rue Dantan - St-Cloud

RAYONS - X

MOTEURS ELECTRIQUES

R. VASSAL

— 13 rue Henri-Regnault —

SAINT-CLOUD

MOL. 49-68

MOBILISIÈGES

AMEUBLEMENT - DECORATION

SAINT-CLOUD

2, rue Gaston-Latouche — MOLitor 50-12

ROYALE PHOTO

PHOTO - CINÉ - IDENTITÉ

J. COOLS - 70, rue Royale - ST-CLOUD
MOL. 51-49 (Face à l'Hôpital)

FRIGÉCO

Seule une grande marque
comme Frigéco, grâce à
la qualité de sa production
confirmée par 30 ans
d'expérience, peut
accorder une garantie
de 10 ans sur ses
moteurs-compresseurs.
certificat remis à tout acheteur.



D. 257

En vente :

Ets CHASSERIAUD

9, rue de la Libération - MOL. 24-66

RADIO - TELEVISION - ELECTRO-MENAGER

Pour vos Lunettes

Loupes - Instruments - Microscopes

J. PARMENT ET Co. OPTICIENS

6, Rue de Verdun — SURESNES

Tél. : LON. 78-17

TOUT POUR LA FUTURE MAMAN
LE NOUVEAU-NE ET L'ENFANT JUSQU'A 6 ANS
Meubles et voitures d'enfants

BAMBINATAL

Cité Tuilerie - SURESNES - 24, rue de la Poterie
(Carrefour Edouard-Vaillant - De-Lattre-de-Tassigny)

AGENCE PEUGEOT

ST-CLOUD — GARCHES — VAUCRESSON
MARNES-LA-COQUETTE

"Saint-Cloud Automobiles"

147, av. Maréchal-Foch, SAINT-CLOUD - Tél. MOL. 56-78
◆ STATION SERVICE — REPARATIONS ◆



Porto ANTONAT

Elizabeth Arden

M. THOMAS

Docteur en Pharmacie
Prix de thèses

Ex-assistante de Chimie biologique

7, Rue Dailly

MOL. 40-17

Lauréate de la Faculté

Travaux Publics et Privés
Entreprise Marcel PLANTIVAUD

20, rue de Garches

SAINT-CLOUD

MOL.: 65-85

Demizieux sa

74-76, route de la Reine
BOULOGNE-SUR-SEINE - MOL. 55-94

CONCESSIONNAIRE



SIMCA

LOCATION SANS CHAUFFEUR

ENTREPRISE GENERALE DE MAÇONNERIE
TRAVAUX PUBLICS ET PARTICULIERS

M. ESTEVES & Cie

41, rue Sévin-Vincent - SAINT-CLOUD — MOL. 17.47

Béton armé - Canalisations - Travaux en tous genres

E. DELARFEUX

ENTREPRENEUR DE PEINTURE

38, rue Gounod

MOL. 44-48

SAINT-CLOUD

● ELECTRICITE INDUSTRIELLE ●
ET DOMESTIQUE

R. TROCCAZ

12, rue Dailly, SAINT-CLOUD
INSTALLATIONS

VAL. : 02-39

REPARATIONS

MAÇONNERIE — BETON ARME
TRAVAUX INDUSTRIELS

Cartigny et Lebecq

48, rue Gounod - SAINT-CLOUD - MOL. 42.46

P. Mercieux, horticulteur

PLANTES A MASSIFS : *Géraniums, Bégonias, etc..*

GROS et DETAIL

12, rue Edeline - SAINT-CLOUD — Tél. : MOL. 43.30

PIANOS

Robert DIEFFEN

Vente - Achat - Accord - Réparations - Location

18, rue Preschez - SAINT-CLOUD - MOL. 94-31

TOUS BESOINS • TOUS DÉBITS • TOUTES PRESSIONS

DOMESTIQUES

LES

PULVÉRISATEURS

ET AGRICOLES

POMPES GUINARD

MATÉRIEL INCENDIE

INDUSTRIELLES

40, RUE DE FOUILLEUSE SAINT-CLOUD (S.-2.-O.) TÉL. : MOLITOR 48-00

POMPES MARINES